



n. 1,482^a

L. M. 1,298^b

5

27

4

5

156



A

C

Ch



LA
CONDUITE

DE LA
FRANCE,

depuis la Paix de

NIMEGUE.



A COLOGNE.

Ches PIERRE MARTEAU,
MDCLXXXIV.

CONDULTE

FRANCO

depuis la fin de

NIMEGUE



BOGHE

chez Pierre Marteau

MDCLXXXIV



P



donn
ny d
sion
E
mieu
que
tesfo
ser;
du p





P R E F A C E.

JE ne sais comment
je me suis laissé al-
ler à donner au pu-
blic, ce que je luy
donne aujourd huy. Je ne suis
ny de naissance, ny de profes-
sion, à m'ériger en Autheur,
Et sans vanité, je mettrois
mieux un Regiment en bataille,
que je ne ferois un livre. Tou-
tesfois j'en ay fait un sans y pen-
ser; car mes amis m'ayant enten-
du parler assez pertinemment,

P R E F A C E.

du moins à ce qu'ils s'imaginent, des conjonctures présentes, m'ont engagé insensiblement de leur en faire quelques memoires, afin, comme je crois, que comme ils ne parlent pas tous si bon François, que je puis le faire, n'ayant pas esté si long temps que moy dans le païs, ils se fissent mieux entendre à ceux de cette nation-là, quand ils auroient quelque conversation avec eux. Mais comme on remarque que dans l'entretien les paroles naissent insensiblement dans la bouche, de mesme naissent elles à celui,

celuy
à la
cho
qu
éton
qu
Ja
j'a
sois
sou
res
sur
tou
dir
ce q
qu
per

P R E F A C E.

celuy, qui à une fois la plume
à la main. Le souvenir d'une
chose en attire une autre, & lors
qu'on croit aller finir, on est tout
étonné qu'il semble encore,
qu'on ne fasse que commencer.
J'ay donc fait un livre, comme
j'ay déjà dit, lors que j'y pen-
sois le moins, & de plus j'ay
souffert qu'on l'imprimât. Au-
reste j'avois un champ si vaste
sur mon sujet, que j'aurois
tousjours eu quelque chose à
dire, si j'avois voulu dire tout
ce que je savois; Mais j'ay crû
que cela suffisoit, pour faire
penetrer les desseins d'une cou-

P R E F A C E.

ronne qui a encore plus d'ambition que de puissance. Cependant si, comme je n'en doute point, on trouve beaucoup de fautes dans ce petit ouvrage, je prie le lecteur de me les pardonner, & de considerer qu'ayant fait profession toute ma vie; du métier des Armes, je me seruirois peut estre mieux d'une épée, que d'une plume.

LA



LA
CONDUITE

DE LA
FRANCE,

depuis la Paix de

N I M E G U E.

L n'y a personne,
pour peu versé qu'il
soit dans les affaires
du monde, qui ne sça-
che ce qui obligea la France,
il y a quelques années à faire
la Paix. Elle voyoit la meilleu-
re partie de l'Allemagne reü-
nie

nie contre elle, & les Espagnols, & les Hollandois d'accord ensemble pour une mesme fin. Et quoy que le passé luy eût esté favorable, comme elle ne se pouvoit flatter tousjours du mesme succès, elle estoit bien aise de prevenir les malheurs qui luy pouvoient arriver si la fortune venoit une fois à luy tourner le dos. Mais ce qui l'obligeoit principalement à cela, c'est qu'elle se voyoit menacée des Armes d'Angleterre, lesquelles jointes à tant de Puissances estoient capables de la mettre aussi bas, qu'elle paroissoit alors élevée. En effet il y en avoit beaucoup qui representoient au Roy d'Angleterre qu'il n'avoit pas raison

son de manquer l'occasion
qu'il avoit de porter ses Armes
dans ce Royaume, où il avoit
possédé autrefois tant de bel-
les, & de riches Provinces.
Que pendant que ses forces
estoyent occupées au dehors,
les siennes n'y trouveroyent
point de resistance, & que c'es-
toit le moyen d'accroistre non
seulement ses Estats, mais en-
core sa reputation. Ces raisons
ou plustost la jalousie, que ses
peuples commençoient à con-
cevoir de la grandeur de la
France, le firent resoudre à
faire quelque chose de plus
qu'il ne desiroit de luy-mesme.
Car enfin il avoit des liaisons
d'amitié avec le Roy de Fran-
ce, qu'il ne rompoit qu'à re-

A S gret

gret d'abord que la France feut à quoy il estoit obligé par les raisons que je viens de toucher, elle luy fit dire qu'elle estoit preste non seulement à mettre les Armes bas, mais encore à en passer par tout ce qu'il voudroit. Un bon nombre de loüys d'or semez adroitement en Angleterre, parmi ceux qui demandoient la guerre avec le plus de chaleur, leur imposa silence dans un moment, & fit trouver ces offres les plus raisonnables du monde. Ainsy sur le point que l'on croyoit que le Roy d'Angleterre alloit se declarer, il devint le mediateur de la Paix. On proposa ensuite des conditions de part, & d'autre, & pendant que chacun

dispu-

disputoit son droit, ce qui dura assés longtemps, sans neanmoins qu'on discontinuât les voyes de fait, la France qui vouloit separer la Hollande des autres Alliés, y envoya des emissaires qui insinuoient adroitement au peuple, que l'Estat ne se pouvoit remettre que par la paix, que c'estoit luy qui avoitourny jusques-là aux frais de la guerre, & qu'il seroit encore obligé d'y fournir, tant que la guerre, durerait. Qu'il estoit impossible de faire fleurir le Commerce, pendant un temps de misere & de desolation, & que puisque le Commerce, faisoit tout son bonheur, & toute la richesse de l'Estat, il falloit faire tout son

possible pour rétablir la Paix, pendant laquelle il avoit esté si florissant.

Ces raisons cachotent un poison secret que tout le monde ne découvroit pas, car quoy qu'il fut vraisemblable de dire que les Provinces avoient besoin de la Paix, il falloit prendre garde néanmoins à l'intérêt des Alliés, qui s'estoient engagés dans la guerre pour la conservation de l'Estat. Mais comme toutes ces réflexions n'estoient pas au gré du peuple, qui n'aspiroit qu'au rétablissement du Commerce, il fallut passer par dessus. Il s'ennuyoit d'ailleurs extrêmement de la guerre, car il luy falloit payer comme les François avoient bien

Bie
tro
de
po
lu
ces
ore
suf
me
liv
d'e
vo
po
cu
me
for
me
l'ac
fieu
my
soi

Bien remarqué, une partie des troupes de l'empereur, du Brandebourg, & des autres Alliés, pour raison de quoy il avoit fallu augmenter les subsides. Et ces subsides estoient si extraordinaires, que le revenu n'y suffisoit pas. En effet un homme, qui auroit eu quatre mille livres de rente estoit obligé d'en donner cinq mille, & se voyoit ainsi consumer, sans y pouvoir donner remede. Chacun sentoit donc son mal, comme on dit ordinairement, & ne songeoit qu'au present, sans se mettre autrement en peine de l'advenir. Il ny avoit, que Monsieur le Prince d'Orange, parmi tant de Gens, qui composoient la Republique, qui pene-

trât

trât les consequences de la Paix, qui en l'estat qu'estoient les choses ne pouvoit estre que defavantageuse à tous les Alliés. Car on ne pouvoit se flatter sans aider à se tromper soy-mesme, que la France, qui estoit encore toute glorieuse de ses conquestes voulut les restituer, & le bon sens demandoit qu'on l'y obligeât par les Armes, avant que de luy en faire seulement la proposition. Or de la laisser en possession de tant de bonnes places, qui confinoient de si près à l'Allemagne & à la Flandre, Provinces qui excitoient ordinairement son ambition, c'estoit vouloir proprement luy laisser un pied dans le País, afin qu'elle

le
b
d
ei
d
m
p
av
m
d
la
n
to
d
ra
p
d
y
q
tr
p

le y pût mettre l'autre, quand bon luy sembleroit. On sçavoit d'ailleurs la peine qu'on avoit eüe à reünir tous les Princes d'Allemagne, qui ny plus ny moins qu'une machine composée de plusieurs ressorts avoient toutes les peines du monde à se remuer. Il estoit donc à craindre, que si on les laissoit une fois se separer, on ne pût pas les rassembler, toutes fois & quantes qu'on voudroit. Monsieur le Prince d'Orange, avoit exposé tout cela plus d'une fois dans l'assemblée des Estats Generaux, mais il y trouvoit tousjours quelqu'un qui tachoit de combattre son opinion. On luy opposoit qu'il estoit impossible de

de fournir d'avantage à la guerre, dont la despense avoit épuisé les finances & réduit les peuples à la dernière nécessité, Qu'il leur falloit donc quelque relâche, ou se refoudre à les voir bien-toft perir. Il voulut repliquer à cela que le relâche ne feroit pas de longue durée, & que la France, qui ne demandoit qu'à les separer de leurs Alliés, apres avoir obtenu ce qu'elle demandoit, ne tarderoit peut-estre qu'un an ou deux à recommencer ses entreprises. Mais un nommé Offite qui estoit Bourguemestre d'Amsterdam, luy ferma la bouche en luy disant, que les Provinces, consentiroient volontiers qu'il fit la guerre, s'il
la

la pouvoit faire sans argent, qu'aussi bien la Province de Hollande, n'en vouloit plus donner, ou tout au moins la ville d'Amsterdam, pour laquelle il avoit charge de parler. Au reste, il faut sçavoir que de tous les subsides qui se levent dans les sept Provinces, la Province de Hollande en fournit presque la moitié, & que de cette moitié la ville d'Amsterdam, en paye plus des deux cinquièmes, tellement que si dans le partage, qui se fait des subsides, la Province de Hollande paye quinze millions, Amsterdam en paye près de sept,

Or apres la declaration d'Offte, il n'y avoit plus d'appa-

pa.

parence de songer à continuer la Guerre, veu principalement que les autres Provinces se conformoient assez à celle de Hollande, ce qui estoit facile à reconnoistre, car quoy qu'elles ne se fussent pas encore expliquées si clairement, on voyoit bien neanmoins quelles avoient beaucoup d'inclination à la Paix. Comme l'Empereur avoit une parfaite connoissance des intentions de la France, qui aspireroit depuis longtemps à la Monarchie universelle, il fut touché de ce qui se passoit en Hollande, d'abord qu'il en eut des nouvelles. Cependant pour détourner ces Provinces de leur resolution, il leur fit dire qu'il ne demandoit plus rien des
sub-

subfides qu'elles avoient accoustumé de luy fournir, offrant mesme de leur rendre en pareille occasion le mesme secours qu'il en venoit de recevoir. Les Hollandois remercièrent l'Empereur de sa bonne volonté, mais ils ne se pûrent résoudre pour cela de continuer la guerre, & mesme voiant qu'il apportoit tous les jours, aussi bien que les autres alliez, quelque nouvel obstacle à la Paix qui se traittoit à Nimegue, ils l'advertirent de la conclure promptement, si non qu'ils l'alloient conclure sans luy. Au reste ce qui leur donnoit ainsi tant de chaleur, c'est qu'autant que la France faisoit les conditions du traité desavantageuses

ses pour les alliez, autant les faisoit-elle avantageuses pour eux. Car elle offroit de leur rendre Maestricht, qui estoit la seule place qu'elle occupât encore de tant de Conquestes, qu'elle avoit faites sur l'Estat au commencement de la Guerre. Ainsi quoy qu'il eût esté à deux doigts de sa perte, il alloit estre rétabli par la Paix tout de mesme, qu'il avoit esté dans le temps le plus florissant.

Il y avoit encore une autre chose qui flattoit leur courage dans le Traitté qu'on leur proposoit. C'est que comme ils voyoient que le Roy prenoit plaisir à les distinguer, ils s'imaginoyent qu'ils alloient rétablir par là leur reputation chez les étran-

étrangers, qui avoient conceu
autrefois une si grande opinion
de leurs forces, & qui en con-
cevroient encore une tres avan-
tageuse, voiant qu'ils auroient
pû resister à une puissance si
formidable. En effet c'est une
chose merveilleuse, & digne
sans doute de l'admiration de
toute la posterité, qu'un petit
coin de terre, s'il faut ainsi dire,
& une petite poignée de mon-
de, ait non seulement resisté à
tant de forces, mais qu'elle ait
encore esté l'appui de ses voi-
sins. Ce sera encore un grand
sujet d'étonnement à ceux qui
viendront après nous, de lire
dans l'histoire, que les Hollan-
dois, ces ennemis irreconcilia-
bles des Espagnols, ayent sauvé
les

les Provinces du Roy d'Espagne, & que ces Espagnols, qui vouloient autrefois tant de mal aux Hollandois, n'ayent point trouvé de plus ferme appui, ny de plus prompt secours que celui de leurs anciens ennemis. Ainsi par un effet assez surprenant de la Fortune, on peut dire que les Espagnols estoient perdus, si les Hollandois ne se fussent jamais soustraits de leur obeïssance, & qu'ils ont trouvé leur salut dans ce qu'ils avoient touïjours estimé leur perte. L'on peut dire aussi que les Hollandois se sont fauvez doublement en secoüant le joug de la tyrannie Espagnole, puisque s'ils eussent esté encore sous leur domination, c'estoit fait de toutes les

Pro-

Provinces de la Flandre. En effet, il ne faut pas estre grand Politique pour reconnoître que le salut des Provinces Unies n'êt deu qu'à la bonne conduite de ceux qui en avoient le commandement, ce qui a esté comme une recompense du ciel de tant de travaux que leurs peres ont soufferts pour la Religion.

Mais pour revenir où j'en estois demeuré, je dis donc que les Hollandois, se laissant prevenir de toutes ces belles apparences, signerent la Paix en particulier, voyant que leurs alliez s'obstinoient à la Guerre contre leur sentiment. Je ne diray point qu'ils firent bien, ou mal, on en peut assez juger par ce qui est arrivé depuis. Quoy qu'il

qu'il en soit, l'Empereur & les Espagnols voyant que ceux, qui estoient leur plus ferme appui, les avoient abandonnés, receurent la Paix de leur costé, & abandonnerent pareillement M^r. de Brandebourg, qui ne se pouvoit résoudre à accepter les conditions defavantageuses qu'on luy offroit. La France porta donc les armes dans le Pais de cet Electeur, & comme il n'estoit pas capable de luy resister tout seul, il fit tout ce qu'elle voulut, mais au moins avec cette consolation qu'il ne le faisoit que les armes à la main, & que cette derniere action répondoit à mille autres actions glorieuses qu'il avoit faites durant la Guerre.

La

la
ave
Fra
tos
des
ver
tou
nag
que
sieu
voi
qu
avo
tes
se f
cou
fa
elle
deli
des
en n

La Paix ayant esté faite ainsi avec tant de satisfaction de la France, comme elle avoit plus-tost suspendu, que quitté le dessein de la monarchie universelle, elle commença voyant tous les Princes separés, à ménager ceux où elle voyoit quelque esperance de réüssir. Monsieur de Brandebourg ne pouvoit estre plus malcontent qu'il l'estoit de l'Empereur, il avoit esté obligé de rendre toutes ses conquestes, sans qu'il se fut mis en devoir de le secourir; La France luy proposa donc de faire alliance avec elle, & luy promit plus de fidelité qu'il n'en avoit éprouvé des autres. L'argent fut semé en mesme temps par toute la

B cour

cour de l'Electeur, pour trouver quelqu'un qui appuyât ses desseins, & on flatta cet Electeur de l'appui d'une couronne, qui faisoit trembler tous ses voisins. On luy proposa aussi de grosses pensions, & pour tout dire en un mot, on l'ébranla par mille offres avantageuses. Il opposa néanmoins à cette alliance les démêlés qu'il avoit avec la Suede, qui estoit dans les interêts de la France, & comme ces démêlés ont produit souvent de méchans effets il n'est pas hors de propos d'en dire icy un mot afin d'en instruire le lecteur.

Il faut sçavoir qu'un Marquis de Brandebourg fit autres-

tresfois un Accord avec un Duc de Pomeranie, par lequel ils s'instituerent l'un & l'autre heritiers de leurs Estats, & après eux leurs enfans, en cas que l'un ou l'autre ou ceux, qui leur succederoient vinssent à mourir sans enfans. Or la chose ayant eu lieu en la personne d'un Duc de Pomeranie, qui mourut il y a quelque deux cent ans, ou environ, le Marquis de Brandebourg, en vertu du concordat succeda à la Pomeranie, dont il jouït paisiblement jusques à ce que le grand Gustave, l'eut conquise sur luy par les armes. Gustave ou ses successeurs furent confirmés dans la possession de ce país par le traité de Munster, mais com-

me ce n'estoit qu'a regret, & par force que le Marquis de Brandebourg y avoit consenti, il luy est tousjours demeuré un desir secret de le r'avoir, & il ne faut point douter qu'il ne s'efforce de le faire toutes fois & quantes qu'il en trouyera l'occasion. Comme la France, vit à quoy il tenoit que Monsieur de Brandebourg, n'entrât dans ses interets, elle resolut de sacrifier la Suede à sa consideration. Mais auparavant elle voulut s'assurer du Roy de Danemark, parceque cette couronne estant jointe avec le Brandebourg, elle se voyoit assez forte dans le Nort pour ne rien craindre des autres Princes, qui pouvoient s'opposer
à ses

à ses desseins. Le Roy de Danemark, qui estoit témoin comme les autres dans la dernière guerre de la Puissance de la France, ne refusa pas son alliance, mais il y opposa comme avoit fait le Brandebourg, les interêts qu'il avoit avec la Suede, & fit connoistre qu'il ne tenoit qu'à cela qu'il n'acceptât les conditions, qui luy estoient proposées. La France, n'estoit pas autrement contente de la Suede, parce qu'il luy sembloit qu'elle avoit, s'il faut ainsy dire, marchandé trop long-temps dans la dernière guerre avant que de se déclarer. Qu'après mesme s'estre déclarée elle n'avoit rien fait digne de la reputation que

&
de
en-
uré
&
ne
fois
vera
nce,
lon-
trât
ut de
fide-
elle
de
cette
ec le
it af-
ur ne
Prin-
oiser
à ses

le grand Gustave, avoit acquise à sa nation par ses grandes actions: ainsy loin de la ménager comme elle avoit fait auparavant, elle témoigna n'en faire pas grand cas en beaucoup de rencontres.

La premiere marque qu'elle luy en donna, fut dans la pretension, qu'elle fit paroistre touchant l'hommage du Duché des deux ponts, dont elle s'estoit emparée durant la guerre, même devant la mort du dernier Duc, sous pretexte de la conserver au Roy de Suede, qui en estoit le plus proche heritier, mais en effet pour la garder pour soy-même, & la faire servir à ses desseins. Au reste puisqu'il s'agit icy de parler de
la

la foy , & hommage , que cette couronne pretend de tant de Souverains , il n'est pas hors de propos de rapporter ce qui a donné lieu à cette chimere, & ce qui est cause aujourd'huy qu'on trouble ainsi le repos de toute l'Europe.

Il y a à Mers une Cour Souveraine , & le Procureur General ayant eu ordre du Roy de France , de faire un memoire exact de tout ce qui estoit du ressort de ce Parlement , & de l'Envoyer à la cour, il employa dans ce memoire plusieurs villages , qui n'en avoient jamais esté , avec des remarques néanmoins , comment ils s'en estoient separez , & comment ils avoient reconnu la jurisdiction

des Princes voifins, qui avoient esté bien aises de l'usuper. Le memoire estoit assez bien raisonné, & coloré du moins de belles apparences, si le fondement y manquoit, tellement qu'ayant plû aux ministres, ils manderent au Procureur General de venir encour, pour s'eclaircir avec luy de quelques scrupules, qui leur restoient encore dans l'esprit. Le Procureur General s'y estant rendu, foûtint non seulement ce qu'il avoit mandé, mais ayant, encore pris goust à paroistre necessaire, il exposa qu'il avoit trouvé de vieux tiltres, par lesquels il se justifioit que la Duché des deux ponts, avoit tousjours revelé des Evêchez,

&

& que quantité d'autres terres d'importance en avoient esté demembrées, par la connivence des Evêques avec leurs parens, parce que ces Evêques en jouïssant qu'à vie de leurs Evêchez, avoient esté bien aises d'obliger leurs familles, aux despens des biens d'Eglise, veu principalement qu'il ne leur en coustoit pas grand' chose. Les ministres de France trouverent ces avis à leur gré, & commanderent au Procureur General de feüilleter tous les Registres publics, pour voir s'il ne s'y trouveroit rien de nouveau, & d'en faire un receüil exact pour s'en servir en temps & lieu. Au reste pour ne me point montrer partial,

ce que doit éviter sur toutes choses un homme, qui se veut mesler d'instruire le public, je diray qu'il estoit quelque chose de ce que disoit le Procureur General. Car beaucoup d'Evesques pour obliger leurs parens, les avoient accommodés de quelques biens qui estoient à leur bienfiance, mais ils en avoient receu d'autres en échange, tellement que la justice vouloit, ou que l'on rendit ces biens qui avoient esté donnés en échange aux Evesques, ou que l'on ne pretendît rien sur ceux que les Evesques avoient donnés. Mais pour revenir à mon sujet, le Procureur General ne fut pas plustost de retour à Mets, qu'il par-

parcourut non seulement tous les registres publics, mais encore toutes les Archives des Eglises & des Abaïes. Et comme il avoit le pouvoir du Souverain, il emportoit tout avec luy sans témoin, & sans inventaire, ce qu'il devoit éviter néanmoins, non seulement pour donner à connoitre à chacun ce qui luy appartenoit, mais encore pour oster le soupçon qu'on à conceu depuis, que tous ces parchemins ne sont peut-estre pas si vieux, qu'on les veut faire croire. Quoy qu'il en soit, le Procureur General ayant esté long-temps enfermé pour faire les memoires, & les ayant faits tels qu'il voulut, il s'en vint à la cour, le

cœur enflé de presumption, se doutant bien qu'il apportoit une chose, qui ny feroit pas mal receüe. Or il y avoit dans ces memoires toutes ces preten- sions, que l'on a veües éclatter depuis, & qui font aujourd'huy tāt de bruit par toute l'Europe.

Monfieur de Louvois Se- cretaire d'Estat de la Guerre, & qui a beaucoup de credit dans le Royaume, à qui il pre- senta ces memoires, ne pūt s'empêcher de rire en les voiāt. Car quoy qu'il eut plus d'in- terest que personne à troubler la Paix, qui ne luy estoit pas si avantageuse, que la guerre, comme il voyoit peu d'appa- rence à tout ce qu'ils conte- noient, il ne vouloit pas com-
mer.

mettre le Roy legerement, qui
avoit tousjours quand il vou-
loit, des pretextes specieux
de faire la guerre. Il deman-
da neanmoins au Procureur
General où il avoit pris tout
cela, & le Procureur-General
voiant son incredulité, tira de
sa poche un autre memoire, où
les dattes estoient de toutes les
chartres vraies, ou fausses sur
lesquelles il avoit extrait ce
qu'il luy avoit donné. Enfin
comme il établissoit l'esperan-
ce d'une grande fortune, sur le
succés de cette affaire, il fût
representer tant de choses à
Monsieur de Louvois, que ce
Ministre luy promît d'exami-
ner son memoire plus à loisir,
& de luy en rendre response.

Lau

La responce fut plus favorable au Procureur General que la reception, qu'il luy avoit faite d'abord ne luy avoit fait esperer. Monsieur de Louvois luy donna ordre decontinuer son travail, & apres qu'on eût créé une chambre pour connoistre des pretensions que le Roy, avoit sur tant de diverses principautés, il en fut établi le chef, ce qui estoit proprement faire juge de la cause celuy qui estoit la veritable partie.

Je ne fais si je ne me suis point étendu trop au long sur ce sujet, mais j'ay crû devoir r'apporter l'origine des maux qui nous travaillent, & qui font prêts de jeter tant d'Estats dans la confusion, & le desor-

desordre. Cependant il en faut
revenir où j'en estois demeuré,
qui est ce me semble que le
Roy de France, ne se souciant
plus autrement de l'alliance de
Suede, fit sommer cette cou-
ronne de luy rendre foy & hom-
mage de la Duché des deux
ponts. Le Roy de Suede, qui est
un jeune Prince, qui ne cede à
personne ny en courage ny en
fermeté, trouva étrange, cette
pretension chimerique, mais
ne voulant pas se broüiller le-
gerement avec la France, il fit
remontre au Roy, par son Am-
bassadeur l'injustice qu'on luy
faisoit. Que la duché des deux
ponts avoit tousjours esté une
duché Souveraine, & que jamais
ceux qui l'avoient possedée n'en
avoient

avoient rendu foy & hommage à personne, si ce n'est qu'on prit pour une Foy & hommage l'investiture qu'on estoit obligé d'en demander à l'Empereur.

Ces raisons ne plûrent pas à la cour de France, elle continua toujours dans ses injustes pretentions. Tellement qu'après bien des pourparlers entre l'Ambassadeur de Suede, & les Ministres, la nouvelle chambre donna un arrest de réünion de la Duché à la couronne, si dans un temps precis le Roy de Suede n'en rendoit Foy & hommage: Pour ne pas témoigner cependant, que ce fut le desir d'avoir le bien d'autruy qui eût fait rendre cet arrest, la France proposa au Duc Adolphe, Oncle

O
l'in
Ro
à la
n'e
phe
d'av
crai
New
le P
Prim
pou
nom
rent
qu'il
ditio
posée
tinen
remer
lonté

Oncle du Roy de Suede, de l'investir de cette Duché si le Roy son neveu ne satisfaisoit à la teneur de l'arrest, ce qu'il n'eut garde de faire.

Pendant que le Duc Adolphe estoit combattu du desir d'avoir cette Duché & de la crainte de desobliger le Roy son Neveu, le Roy de France envoya, le Prince Palatin de Birkenfeld, Prince de la Maison Palatine, pour garder cette Duché au nom du Duc Adolphe son parent, luy promettant qu'en cas qu'il ne l'acceptât pas aux conditions qui luy avoient esté proposées, il l'en investiroit incontinent. Le Prince de Birkenfeld remercia le Roy de la bonne volonté, qu'il avoit pour luy & après

prés luy avoir rendu foy & hommage de la duché au nom du Duc Adolphe il partit pour executer ses commandemens. Je ne dirai rien icy de ce procédé si extraordinaire. Le Lecteur n'est pas toujours bien aise qu'on se mesle de decider, & c'est vouloir donner des bornes à son imagination & luy prescrire ce qu'il doit croire, que de raisonner le premier. En effet il doit suffire à un homme qui écrit de r'apporter les choses comme elles sont, & c'est au Lecteur après cela à en juger selon que bon luy semble. Mais pour mettre fin à cette petite digression, qui cependant est assez utile pour ceux qui se mêlent d'écrire, le Roy de Suede, n'eut

n'e
qu'
aba
qu'
la
pen
me
s'est
à tr
pou
ronn
tout
celuy
D'
nema
ne
parti
de Su
avec
Roy d
aux &

n'eut pas plûtost appris ce qu'on avoit fait en France, qu'il abandonna l'Alliance du Roy, qu'il avoit embrassée pendant la dernière Guerre, aux dépens de ses Provinces & mesme au peril, de sa vie. Car il s'estoit trouvé tout le premier à trois ou quatre Batailles, pour les interests de cette couronne, si bien qu'il en attendoit tout un autre traitement, que celuy qu'il en recevoit.

D'abord que le Roy de Danemark, & le Brandebourg ne purent plus douter du parti qu'avoit pris le Roy de Suede, ils firent leur traité, avec la France, qui promit au Roy de Danemark des vaisseaux & des troupes pour luy aider

der non seulement à reprendre les Provinces, que le Pere du Roy de Suede, avoit conquises sur luy, mais encore la Ville de Lubek, sur la quelle il y avoit long-temps, qu'en vertu de certaines pretentions imaginaires, il avoit de grands desseins. Le Brandebourg, se promit aussy des avantages considerables de cette Alliance tellement que ces trois puissances s'unirent ensemble pour troubler la Paix du Nort.

Après que la France se fut assurée de cet appui, elle poursuivit en vertu de semblables arrests, dont j'ay parlé tantost, quantité de Souverains pour luy venir rendre Foy & Hommage. Beaucoup qui se voioient

trop

trop
qui
vou
plus
en r
fons
leur
obli
ils r
bon
por
Rhi
bea
paï
bea
ce,
ce
faire
fuit
tou
Priv
n'ay

trop foibles pour resister, acquiescerent à tout ce qu'elle voulut, d'autres se monstrent plus fermes, mais furent punis en mesme temps par des Garnisons, qu'on leur envoya dans leurs terres, si bien qu'ils furent obligez de faire par force ce qu'ils n'avoient pas voulu faire de bon gré. Mais il faut que je rapporte icy ce qui arriva au Comte Rhingrave. Comme il avoit beaucoup d'autorité dans son pais, & que son exemple pouvoit beaucoup sur les autres, la France, luy fit dire qu'il eut à faire ce quelle demandoit, sans se faire tirer l'oreille, & qu'en suite elle le remettroit dans tous ses droits, & dans tous ses Privileges. Le Rhingrave qui n'avoit garde de douter de la pa-

parolle d'une couronne si auguste, fut ravi qu'elle le voulut distinguer si avantageusement de tant de malheureux, & aiant obei en mesme temps, il obligea les autres à rendre leur Foy & Hommage, qui ne croioient plus sen pouvoir exempter après luy avoir veu faire la mesme chose, sans hesiter seulement. Mais au mesme temps qu'il voulut sommer ceux qui lui avoient donné cette parolle de la luy tenir, ces gens luy dirent qu'il n'en estoient pas les Maistres, & qu'il falloit qu'il s'adressat à la cour. Il fut donc obligé d'y faire un voiage, mais avec peu de satisfaction. Car au lieu d'y obtenir ce qu'il demandoit, on luy dit qu'il n'avoit qu'a s'en retourner comme

me
s'el
pag
rele
qu'
avo
van
por
Car
en
que
loie
pré
por
qua
Mr.
l'ho
s'y
poi
Ma
ses

me

me il estoit venu, & qu'on s'estonnoit qu'un si petit compagnon que luy, ne voulut pas relever d'un aussi grand Roy qu'estoit le Roy de France. On avoit fait peu de temps auparavant presque une pareille réponse à Mr. l'Electeur Palatin. Car aiant envoyé une personne en cour, pour se plaindre de ce que les troupes du Roy pilloient tous les jours son Pais, au préjudice de la Paix, on fit réponse à cette personne, que quand un petit Prince, comme Mr. l'Electeur Palatin avoit l'honneur d'estre voisin d'un s'y grand Roy, il ne devoit point se montrer si pointilleux. Mais ce ne font là que des roses, s'il faut ainsi dire, & nous
ver-

verrons dans peu de temps des épines.

La France continuoit toujours de pretendre son droit de dépendance & comme elle voyoit l'Espagne foible; & fans secours apparent, elle luy demanda le Comté d'Alost, comme dépendant de ses dernieres conquestes, l'Espagne troublée de cette demande parce qu'Andersmonde, & quantité de Bourgs, & de villages dépendent de cette Comté, fit remonstrer à la France l'injustice de ses pretensions, mais pendant que l'Ambassadeur d'Espagne traittoit de cette affaire avec les Ministres, ils luy firent d'autres demandes, & qui n'estoient pas moins embar-

bar
Il
par
de
com
toic
traic
dev
autr
neu
pre
de
aux
dem
l'en
qu'e
mes
spag
qu'i
pon
ne,

barrassantes que la premiere. Il avoit este cedé à la Francc, par le traitté de Paix la Comte de Chini & ses dependances, & comme ces dependances n'estoient pas expliquées dans le traitté, la France, qui estoit devenuë ce que l'Espagne estoit autrefois, c'est à dire, chicaneuse & pleine de fourberies, pretendit que les dependances de Chini s'estendoient jusques aux portes de Luxembourg, & demanda aux Espagnols qu'ils l'en missent en possession, si non qu'elle s'y mettroit bien elle-mesme. L'Ambassadeur d'Espagne, tout habile homme qu'il estoit, ne sçachant que répondre à cette nouvelle chicane, demanda du temps pour

C

en

en advertir le Roy son maistre.
Le temps qu'il demandoit luy
fut accordé, mais dés qu'il fut
expiré, comme la France, vit
que les Espagnols tâchoient
d'éluder sa pretension, elle fit
marcher des troupes dans le
Luxembourg, boucha tous les
passages de la capitale de la
Province, bastit des forts tout
à l'entour, & enfin quoy qu'en
une plaine Paix, fit tous les
actes d'hostilité, qu'elle eût pû
faire dans une guerre decla-
rée. Le Gouverneur de Luxem-
bourg envoya un trompette
à celuy qui commandoit ces
troupes, pour luy demander
si la France, declaroit la guer-
re au Roy d'Espagne, mais il
luy repondit que non, & qu'elle
se

se m
sion
Cep
cett
emp
Lux
fort
si qu
passé
voic
pret
pier
il ve
pagn
appo
eux
com
on le
voir
pour
fois

se mettoit seulement en possession de ce qui luy appartenoit. Cependant sous pretexte de cette prise de possession, on empêcha de rien entrer dans Luxembourg, mesme d'en sortir personne, tellement que si quelqu'un se presentoit pour passer, les François les renvoioient dans la ville, sous pretexte qu'ils venoient espier leurs actoins. Si aussi il venoit quelqu'un de la campagne, comme des Païsans qui apportassent des vivres avec eux pour les vendre au marché, comme c'estoit leur coûtume, on les renvoioit après leur avoir pris tout ce qu'ils avoient pour leur apprendre une autrefois à n'y plus revenir. S'ils

se presentoient sans vivres
on les laissoit passer apres les
avoir fouïlles, mais quand ils
pretendoient repasser on les
renvoioit dans la ville, afin que
les vivres en fussent plustost
confumées.

• Pour moy quand je pense à
toutes ces violences, je ne puis
que je ne sois extrêmement
surpris comment le Roy d'An-
gletterre, qui avoit esté le Me-
diateur de la Paix, & qui en
estoit le garent ne faisoit point
plus d'efforts, pour la faire
executer. Cependant, il voioit
tout ce qui se passoit sans s'en
mettre autrement en peine, &
comme si le Roy de France
eut esté assuré de luy, non seu-
lement il continuoit tous les
jours

jou
offr
de f
toit
d'un
fés
luy
tre
ne
le
arb
xité
que
con
vou
de v
me
vri
que
qui
puis

jours ses hostilités, mais il offroit encore de le rendre juge de ses pretensions, ce qui mettoit l'Espagne au desespoir. Car d'un costé elle n'avoit pas assez de confiance en luy pour luy remettre ses interests entre les mains, & de l'autre elle ne sçavoit que dire voiant que le Roy offroit de se mettre en arbitrage. Dans cette perplexité elle se resolut de donner quelque chose au hazard, & comme la ville de Luxembourg, alloit se perdre faute de vivres, elle manda secretement au Gouverneur de s'ouvrir un passage à quelque prix que ce fut. Le Gouverneur qui ne demandoit que cela depuis long-temps sortit de la vil-

le, lors que les François y pensoient le moins, & s'estant presenté à un de leurs quartiers, il les chargea comme ils prenoient les Armes, pour luy disputer le passage. Les François firent une grande resistance, mais ayant esté obligez de succomber sous le nombre, le Gouverneur s'avança au devant d'un convoi qu'il faisoit preparer de longue main, & le fit entrer dans la ville. Il y eût quelques deux cents hommes de tués du côté des François, dix-huit ou vingt du costé des Espagnols, mais parmi tout cela pas un homme de marque, & pas un Officier.

D'abord que la France sceut cette nouvelle, elle jetta feu,

&

& flamme contre les Espagnols, comme s'ils eussent encore eu grand tort de ne pas vouloir se laisser mourir de faim. Elle fit filer des troupes vers toutes les places Espagnoles, mais au moment qu'elle alloit les employer, le Roy d'Angleterre les retint en faisant faire satisfaction à la France, par l'Espagne qui defavoüa tout ce qu'avoit fait le Gouverneur de Luxembourg, offrit de le demettre de sa charge, & enfin pour surcroist de foiblesse paya la perte que les François, avoient faite, dont elle convint à une certaine somme d'argent. Apres ce beau traitté le blocus de Luxembourg recommença tout de nouveau. Les Fran-

çois renforcerent leurs quartiers, firent battre l'Estrade à toute heure pour plus grande seureté, & enfin se mirent en état de n'estre plus surpris comme ils l'avoient esté nagueres. En verité je ne puis m'empêcher de faire encore icy une petite digression, & de dire que la posterité aura peine à croire qu'au milieu de la Paix, il fut ainsi permis aux uns de faire la guerre, & que les autres fussent punis pour ne pas vouloir tout ce que vouloient leurs ennemis. Cependant je n'ay rien dit icy qui ne soit veritable, & que tout le monde ne sçache aussi bien que moy. Quoy qu'il en soit comme la garnison de Luxembourg

bourg

bourg, estoit grosse, & que le
convoy ne pouvoit suffire pour
long-temps, elle recommença
bientost à souffrir les mesmes
incommodités qu'elle avoit
souffertes un peu auparavant.
Le Gouverneur qui estoit un
brave homme, & qui eut mieux
aimé mourir les Armes à la
main, que de traifner une vie
si honteuse, & si indigne d'un
homme de courage, estoit ce-
pendant obligé tous les jours
de souffrir mille insultes sans
oser rien dire. Charles François,
qui favoient les ordres qu'il
avoit, & à qui les mains de-
mangeoient, s'en venoient le
plus souvent, jusques à demie
lieüe de la ville où après avoir
foulé les bleds aux pieds de

C 5 leurs

leurs chevaux, ils sembloient encore le défier au combat.

Sur ces entrefaites le Roy de France traitta de Casal avec le Duc de Mantouë, ce qui jetta de la jalousie dans toute l'Italie. l'Empereur en conceut aussi beaucoup de ressentiment; car outre que Casal, estoit un fief de l'Empire il en estoit encore l'heritier presomptif, tellement qu'il y estoit interessé de deux façons, l'une comme Empereur, l'autre comme proche parent du Duc de Mantouë. En effet, il ne falloit pas croire que le Roy de France s'abbaißt jusques à luy en envoyer demander l'investiture, comme il se prati-quoit ordinairement pour tous
les

le
pa
re
vo
ch
jou
cu
j'ay
me
inn
luy
ne
fust
tan
suj
avo
jou
cen
mill
cute
L

les fiefs de l'Empire. Il n'estoit pas Prince à se conformer aux regles ordinaires, & son pouvoir l'affranchissoit de toutes choses. Et c'est ce qu'avoüa un jour assés ingenûment le Procureur General de Mets, dont j'ay parlé cy-devant. Car comme au commencement de ses innovations, un de ses amis luy eût dit en confidence, qu'il ne croyoit pas que ses arrêts fussent assez forts pour obliger tant de Souverains à se rendre sujets, il luy répondit qu'il avoit un maître, qui avoit toujours cent pieces de canon, cent mille hommes, & cent millions pour les faire executer.

La prise de Casal ne fut pas

la seule allarme qu'eut l'Italie. La France, dont l'ambition ne se pouvoit remplir que par la conqueste de toute la terre, commença à se plaindre de la Republique de Gennes, afin d'avoir un pretexte de luy ôter sa liberté. Messieurs de Gennes envoyèrent au mesme temps un Ambassadeur en France pour tâcher de s'excuser, mais comme la France ne manquoit jamais de raisons, j'entens de bonnes, ou de mauvaises, quand il s'agissoit de satisfaire son ambition. Les excuses de Gennes furent mal receües, & elle luy fit une nouvelle querelle, en luy demandant la restitution des biens de la maison de fiesque, avec

avec tous les interests depuis plus d'un siecle. Or comme chacun sçait ce que c'est que cette maison, & comment elle à esté chassée de Gennes, il feroit superflu d'en parler icy. Je diray seulement, que jamais demande ne parut plus extraordinaire que celle-là pour ne pas dire plus injuste, & plus déraisonnable. Car la France vouloit obliger un état à rendre aux successeurs d'un traistre des biens, qui avoyent esté confisquez sur luy à cause de ses méchantes actions, comme si elle n'avoit pas confisqué elle même & ne confisquoit pas encore tous les jours les biens de ceux qui s'écartent de leur devoir. Enfin quoy que cette affaire n'ait..

n'ait pas eu encore beaucoup de suites, il ne faut pas croire cependant qu'elle soit tout-à-fait assoupie, c'est un feu qui se couve sous la cendre, & qui consumera un jour toute l'Italie, si Dieu n'y met la main. En effet il ne faut pas croire que la France ait quitté le dessein de subjurer cette Republique pour l'avoir differé, c'est que dans ce temps-cy il luy est plus de consequence, de penser à la conqueste de la Flandre, qui luy a tousjours donné tant de peine, & qui demeure aujourd'huy exposée à son ambition par les malheureuses affaires qui occupent l'Empereur. Il n'est donc pas de sa Politique de s'attirer; tant d'en-

d'ennemis sur les bras; elle viendra à bout de tous les uns après les autres; & c'est estre bien avisée que de pratiquer le Conseil, que donnoit un join un grand Politique à ses enfans. Car estant sur le point de mourir, il se fit apporter quantité de fleches, dont les unes estoient liées ensemble & les autres ne l'estoient pas; & leur ayant donné celles-cy, il leur commanda de les rompre, ce qu'ils firent facilement. Il leur donna ensuite les autres, & leur commanda pareillement de les rompre, mais n'en ayant pû venir à bout, il prit sujet de là de les exhorter, à demeurer tousjours bien unis, s'ils vouloient que leurs ennemis n'euf-

n'eussent jamais de prise sur eux. Or la France fait de la plupart des Princes, ce que firent ces enfans de ces fleches, qui n'estoient point liées ensemble; Elle les soumet facilement les uns, apres les autres, au lieu que s'ils estoient tous bien unis, ils feroient peut-être capables de la reduire à la raison. En effet qu'est-ce qui empesche de mettre aussi bien qu'elle des armées en campagne & de tascher de rétablir les choses en l'Estat, qu'elles doivent estre, pour que chacun y trouve sa seureté.

Il me semble qu'autrefois nos peres estoient beaucoup plus sages, que nous. Car il me souvient qu'après la bataille de

de
les
tur
plu
do
rie
ri c
ave
ne
d'a
n'e
dal
fair
bea
ne
Ma
bie
fé
cep
fals
M

de Pavie, où l'Empereur Charles-Quint triompha de la fortune de François premier, la pluspart des Puissances abandonnerent le parti du victorieux, pour se mettre du parti du vaincu. Ils consideroient avec beaucoup de sagesse, qu'il ne falloit pas laisser accroistre d'avantage une Puissance, qui n'estoit déjà que trop formidable, & remirent ainsi les affaires de la France qui estoient beaucoup plus desesperées, que ne sont les nostres aujourd'huy. Mais tout le monde sçait aussi bien que moy ce qui s'est passé du temps de nos Peres, & cependant il y en a peu qui en fassent leur proffit.

Mais je ne m'apperçois pas
que

que je mesloigne insensiblement de mon sujet me laissant un peu trop emporter à la force de la verité. Pour y revenir donc, je diray que pendant que toute l'Italie s'allarmoit de la prise de Casal, il se brassoit une autre affaire dans le Pais qui luy devoit bien donner une autre inquietude. La Savoie comme tout le monde sçait, est enfermée entre la France, & les Provinces d'Espagne, je veux dire entre les Etats que le Roy d'Espagne, possede en Italie. Le voisinage de ces deux Puissances à esté cause presque dans tous les siecles passés que les Ducs de Savoie n'ont guerres eü de repos. Car au mesme temps que ces deux cou-

ron-

ronnes se declaroient la guerre, ils estoient obligés de prendre le parti de l'une ou de l'autre, pour ne pas voir leur País mangé de tous les deux, comme il arrive presque tousjours à ceux qui veulent demeurer neutres. Or comme le Savoïard donnoit beaucoup de poids à celuy en faveur de qui il se declaroit, les deux couronnes faisoient tout leur possible pour l'attirer à leur parti, c'est pourquoy tantost les Roys de France luy donnoient une de leurs Filles, en mariage, tantost il épousoit une Infante d'Espagne, & le besoin qu'ils en avoiēt tous deux luy procuroit tousjours de nouveaux avantages. La France qui sçavoit combien
il

il avoit fallu quelquesfois acheter son alliance, songea à traiter avec luy, mais d'une maniere qu'il ne pût jamais devenir Espagnol. Elle Envoya le Cardinal d'Estrées en Savoye, qui estoit parent de la Duchesse, & comme elle gouvernoit tout pendant la minorité de son Fils, il luy proposa le mariage du jeune Duc, avec l'Infante de Portugal sa cousine Germaine, qui estoit heritiere presomptive de la couronne, le Prince regent n'ayant point d'autres enfants. La Duchesse de Savoye, qui estoit née en France, & qui avoit toutes les inclinations françoises, goustâ avec plaisir cette proposition. Il luy sembla
que

que la qualité de Roy de Portugal, valloit bien celle de Duc de Savoye. Mais comme il y a une loy dans le Royaume par laquelle une Fille venant à se marier avec un étranger, est decheüe de la Couronne, il fallut auparavant songer à l'abolir. Le Cardinal d'Estrées se chargea de cette affaire au nom de son maître. La France envoya donc en Portugal, & comme elle estoit en possession de venir à bout de tout ce qu'elle vouloit, elle fit encore tout ce qu'elle voulut en cette occasion-là, si bien que la loy fut abolie, & le mariage du Duc arrêté avec l'Infante.

Cependant les grands de Savoye, sans la participation de

de qui cette affaire s'estoit resolüe n'estant pas contents de ce mariage, qui les alloit priver de leur Prince, & les reduire à l'obeïssance d'un Gouverneur, firent de secretes assemblées, pour empêcher que la chose n'allât plus avant. Je ne sçauois dire au vray s'ils s'unirent ainsi ensemble par la consideration de l'Estat, ou par leur interest particulier. Quoy qu'il en soit, bien loin que le mariage de Portugal, fut avantageux au Duc, on peut dire qu'il y trouvoit sa perte, & celle de tous les Princes de sa maison. Car pendant qu'il auroit esté en Portugal, qui auroit secouru la Savoïe, s'il avoit pris envie à la France de faire

va-

valo
qui
cho
le a
pen
de M
cha
qu'
ron
pas
dir
mir
que
fior
com
auf
des
des
rati
Far
gna

valoir le droit de bien seance, qui estoit un droit qu'elle cherchoit d'établir, aussi bien qu'elle avoit établi le droit de dépendance. En effet le Prince de Montbelliard, n'avoit esté chassé de ses Etats, que parce qu'ils accommodoient la couronne. Mais elle ne se soucioit pas de tout ce qu'on en pouvoit dire, & alloit tousjours son chemin, pourveu qu'elle vit quelque jour à faire reüssir ses intentions. La Duchesse de Savoie, connoissoit sa Politique tout aussi bien que les autres, mais le desir de regner l'emportoit par dessus toute sorte de considération. Et comme Alexandre Farnese, Duc de Parme, éloigna sa Mere autresfois pour
. ne

ne point partager avec elle le gouvernement des Pais-bas, de mesme la Duchesse de Savoie éloignoit son Fils, pour demeurer tousjours maistresse de l'Estat. Elle sçavoit qu'on ne manqueroit jamais de le retenir en Portugal, pour y apprendre les mœurs d'une nation à laquelle il devoit un jour commander, & s'assuroit ainsi l'authorité supreme. Cependant le mécontentement des grands croissoit de jour en jour, & ils s'assemblerent plusieurs fois pour resoudre ce qu'ils avoient à faire. Ils ne le pûrent faire toutefois si secretement, que la Duchesse n'en eût connoissance & estant bien aises de s'assurer contre les desseins qu'ils

qu'
du
fit v
trou
dan
text
Cas
L
mez
nu à
pas
d'ass
ayan
toit
devo
plac
té de
emp
de so
de to
de so

qu'ils pouvoient avoir de jetter
du trouble dans l'Estat, elle
fit venir de France quantité de
troupes, qui furent disperſées
dans le voisinage, sous pre-
texte de la conſervation de
Caſal.

Les grands, quoy qu'allar-
mez du ſecours, qui eſtoit ve-
nu à la Duchefſe ne perdirent
pas le deſſein qu'ils avoient
d'aſſiſter leur jeune Duc, &
ayant découvert qu'elle trait-
toit avec la France, à qui elle
devoit remettre les meilleures
places de l'Eſtat, pour ſeure-
té de quelque argent qu'elle en
empruntoit pour le mariage
de ſon Fils, ils ſe reſolurent
de tout hazarder pluſtoſt que
de ſouffrir une choſe, qui les
devoit

D

devoit

devoit tous perdre. Comme ils épioient donc quelque occasion favorable, pour venir à bout de leur dessein, la Duchesse, leur en donna une dont ils crurent pouvoir profiter. Car ayant laissé son Fils à Turin, contre son ordinaire, pendant qu'elle estoit allée à une lieüe ou deux de la ville, les grands prirent ce temps-là pour parler au jeune Duc, & luy remonstrent qu'il estoit déjà tout environné de François, qui le tenoient comme en captivité. Que la Duchesse sa Mere, leur avoit vendu les meilleures villes, & leur alloit encore vendre les autres s'il n'avoit la bonté d'y donner ordre. Qu'elle l'envoyoit en Portugal

tugal non pas pour regner, comme elle disoit, mais pour regner elle-même. Que s'il n'estoit pas là en captivité, il y auroit du moins un maître, au lieu que s'il vouloit demeurer avec eux il auroit toutes leurs obeïssances, & tous leurs respects. Que les Portugais haïssioient les étrangers, & que s'ils avoient consenti à son mariage avec l'Infante, ce n'estoit que par force & à regret. Qu'il ne devoit donc point douter que le Prince Regent, estant mort ils ne se retractassent de ce qu'ils avoient fait, & ne luy ostassent la couronne, comme ils l'avoient ôtée autresfois au Roy d'Espagne. Qu'ils ne sçavoient

voient pas après cela ce qu'il deviendrait, parce que les François, s'étant rendus maîtres de ses Estats, ne feroient pas d'humeur à les luy rendre.

Ces remonstrances étonnerent le jeune Duc, qui n'avoit pas encore l'esprit assez meur pour reconnoître que parmi beaucoup de veritez qu'ils luy disoient il y avoit beaucoup de mensonges. Il leur demanda ce qu'il devoit faire pour éviter tous ces malheurs, & ils luy répondirent qu'il n'y avoit point d'autre moyen que de faire arrêter sa Mere. Cette proposition le surprit, mais comme il avoit paru d'abord ébranlé, ils ne luy donnerent pas le temps

temps de rappèer les senti-
mens de la nature. Ils luy di-
rent que son salut estoit defor-
mais entre ses mains, que
c'estoit donc à luy à decider
s'il vouloit estre heureux, ou
malheureux le reste de sa vie,
que pour eux comme ils ne
vouloient pas être témoins, de
ce qui se passoit tous les jours,
ils alloient se retirer dans quel-
que Pais étranger, ou du moins,
ils auroient la consolation de
sçavoir qu'ils n'estoient pas
complices de tous les attentats
qu'on faisoit contre luy. Quel-
ques larmes versées ou par
adresse, ou par une veritable
compassion acheverent de per-
suader le Duc, qui s'estant
fait donner une plume, & du

papier signa u ordre pour ra-
rester sa Mere

Cependant devant qu'ils euf-
sent assemblé ceux de leur par-
ti, pour exécuter cet ordre, la
Duchesse entra dans la ville,
& estant arrivée au palais, fut
toute surprise de trouver son
Fils triste, pensif & comme
interait. Elle luy demanda ce
qu'il avoit, le conjura de le luy
dire, & voyant qu'il ne répon-
doit rien elle joignit des ca-
resses de mere à ses prieres.
Comme elle l'embrassoit elle
sentina qu'il pleuroit, & que ses
larmes luy couloient le long
des jouës, ce qui la jetta dans
la derniere surprise. Elle re-
doubla ses caresses l'appella
son cher Fils, son cher Enfant
pleu-

pleur
l'atte
avoit
qu'il
l'arr
ra in
nouv
avoit
pour
ment
conf
plus
gardo
ter ce
la per
que
avoie
jeune
Espag
ray p
est vr

pleura elle-mesme & enfin l'attendrit tellement qu'il luy avoüa qu'on l'avoit surpris, & qu'il avoit signé un ordre pour l'arrêter. La Duchesse demeurera interdite elle-mesme à cette nouvelle, mais comme il n'y avoit point de temps à perdre pour elle, & que chaque moment luy estoit de la derniere consequence, elle manda ses plus confidens, fit redoubler la garde du Palais & enfin arrêter ceux qui avoient resolu de la perdre. Elle publia en suite que ces mesmes personnes avoient eu dessein d'enlever le jeune Duc, & de le mener en Espagne, ce que je n'asseureray point, ne scachant si cela est vray, ou si c'estoit une sup-

position, pour les rendre plus odieux aux peuples. Quoy qu'il en soit, après que la Duchesse se fut tirée d'un si grand peril, elle fit venir les François dans la ville, monstrant par là qu'elle avoit plus de confiance en eux, qu'aux gens du País.

Il resta tousjours neanmoins au jeune Duc une certaine impressïon de ce qu'on luy avoit dit, tellement que quoy que son équipage fut déjà parti pour aller en Portugal, & qu'il deust y aller bientoist luy-mesme, il ne parloit plus de son voyage. Enfin comme il y avoit tousjours quelqu'un auprès de luy qui l'entretenoit secrettement dans le soupçon qu'on

qu
ro
ses
to
la
de
pro
Sa
fai
ro
ten
pas
Me
for
ne
for
apr
rig
fim
ce,
Bea

depuis la Paix de Nimegue. 81

qu'on luy avoit donné; il le rompit tout à fait, & fit revenir ses gens au contentement de tous ses peuples. Il n'y eut que la France, qui en eut beaucoup de mortification, car elle se promettoit déjà de joindre la Savoye, à son Royaume, & d'en faire un des plus beaux fleurons de la couronne. Le mécontentement qu'elle en eut ne fut pas long-temps sans éclatter. Monsieur le Comte de Soissons qui en cas de mort du jeune Duc, estoit heritier presomptif de la Duché de Savoye, après la mort du Prince de Caignan son oncle, aymoît une simple Demoiselle en France, nommée Mademoiselle de Beauvais, & tous les parens

D 5 s'es-

s'estoient opposés jusques-la au dessein, qu'il avoit de l'espouser, le Roy mesme luy avoit temoigné qu'il devoit songer à une autre alliance, mais voyant le mécontentement qu'il recevoit des grands de Savoye, il laissa faire au Comte de Soissons, ce qu'il vouloit pour les mortifier & le Comte suivit ce que luy conseilloit sa passion.

Voilà ce qui se faisoit en Piémont; voyons maintenant ce qui se passoit en Allemagne. Il y avoit long-temps que la France, muguetoit la ville de Strasbourg, elle luy avoit rompu quantité de mesures pendant la derniere guerre, & la France avoit tellement recon-

nu

nu son importance qu'elle se-
toit resoluë de l'avoir à qu'el-
que prix que ce fût. Or de par-
ler de l'avoir par force cela luy
paroissoit difficile, il falloit
ouvertement declarer la guer-
re, & tous les Princes voisins
en eussent entrepris la deffen-
ce. Il luy sembla donc beau-
coup plus expedient de l'avoir
par artifice, elle entretenoit
un Resident dans la ville, & ce
Resident estoit moins une per-
sonne publique qu'un espion,
qui prenoit garde à tout ce qui
s'y passoit. Il avoit mandé plu-
sieurs fois au Roy, qu'il n'y
avoit rien à faire jusques à ce
que les Bourguemaistres, qui
estoyent en charge en fussent
sortis. Mais quand ce vint à

en créer de nouveaux il acheta la voix de plusieurs; & par ce moyen fit élire des personnes, qui estoient affectionnées à la France, & toutes prêtes à vendre leur País pour de l'argent. Il convint avec eux après cela, qu'ils livreroient la ville à la premiere occasion, & qu'il leur feroit donner à chacun cent mille écus de recompense. Le marché estant ainsi resolu, ces traîtres representèrent à la ville, qu'elle estoit chargée de debtes à cause des grandes dépenses qu'il luy avoit fallu faire pendant la derniere guerre; qu'il falloit donc maintenant qu'on estoit en Paix, diminuer la garnison, qui n'estoit que trop forte. Que le Roy de Fran-

France, qui estoit celuy qu'ils avoyent le plus à craindre portoit toutes ses pensées du costé d'Italie, où il avoit jetté la pluspart de ses forces. Qu'avant qu'il les pût retirer, ils auroient le temps de demander du secours à leurs voisins, qui avoient trop d'intérêt à leur conservation, pour ne les pas assister. Qu'en tout cas ils auroient tousjours l'hiver, devant eux pour se reconnoistre lequel viendroit bientost. Que le Roy estant éloigné d'eux, comme il l'estoit, & l'esté déjà bien avancé, il n'y avoit point d'apparence qu'il osât rien entreprendre, qu'ainsy ils sauroient une bonne somme d'argent, & que le printemps

venu

venu ils verroient à prendre d'autres mesures.

Cet avis plût au peuple qui ne demandoit que l'épargne, & quoy que les plus habiles s'y oppofassent formellement, il en fallut passer par où le peuple vouloit. Une partie de la Garnison fut donc congédiée, & ce qui est de remarquable tout ce qu'il y avoit de vieilles troupes, mais comme le Roy de France, ne guettoit que cette occasion, il partit au mesme temps de Fontainebleau, fit filer ses troupes en diligence, & investit la ville lors qu'elle le croyoit encore dans le cœur de son Royaume. On tira cependant quelques coups de canon de part & d'autre,

tre, pour oster tout soupçon d'intelligence, mais cela n'empêcha pas que ceux de Strasbourg, ne vissent bien qu'ils estoient trahis. Cependant quoy qu'il leur fût inutile de s'en appercevoir si tard, ils ne laisserent pas de parler de se defendre. Mais au mesme temps quelque canaille, qui avoit esté gagnée par le Resident de France, ou peut-estre par les Bourguemaîtres mêmes, courut à l'hostel de ville, où elle demanda qu'on eût à se rendre, sinon que la ville alloit estre consumée dans peu de temps par les bombes, & par les boulets rouges. Les Bourguem^{is}. s'accorderent aisément à cette demande, firent battre la chama-
de

de au mesme temps, arborerent le drapeau blanc pour marque qu'ils estoient tout prêts de capituler, & enfin pour tout dire en un mot rendirent la ville.

Je ne blâme point la France, d'avoir fait un coup de cette importance, puis qu'elle estoit d'humeur à ne se pas foucier de la foy des Traitez, mais ce qui me surprend, c'est qu'elle ait eu le front de colorer cette prise d'une apparence de justice. En effet l'Empereur ayant envoyé le Comte de Mansfeld en France, pour se plaindre de cette infraction à la Paix, & de quantité d'autres choses, on luy respondit qu'on s'étonnoit, que l'Empereur se mêlât de ce
qu'il

qu'il n'avoit que faire, qu'il avoit esté permis au Roy de soumettre une ville rebelle; que Strasbourg, comme capitale de l'Alsace luy appartenoit en vertu du Traitté de Munster, & que s'il ne s'en estoit pas emparé plustost, c'est qu'il avoit eu des affaires plus pressées. Mais je voudrois bien qu'on me répondit pourquoy si cette ville luy avoit esté cedée comme il disoit, il y entretenoit des Ministres depuis si longtems, pourquoy pendant la derniere guerre il avoit traité avec elle pour qu'elle demeurât neutre, & enfin pourquoy il s'estoit plaint tant de fois qu'elle avoit violé la neutralité? Mais tout ce que la
Fran-

France peut dire la-dessus ; ne merite pas seulement qu'on y réponde , & il faut passer à ses autres entreprises.

La prise de Strasbourg reveilla tous les Princes d'Allemagne , qui estoient ensevelis comme le Roy d'Angleterre , il y avoit longs-temps dans un profond sommeil. Chacun parla de venger cette injure , mais quand ce vint à l'exécution il n'y en eut point , qui n'y trouvât des difficultez ; l'un n'avoit point d'argent pour commencer la guerre , l'autre ne vouloit point hazarder ses troupes , qu'il conservoit pour une autre occasion , l'autre demandoit à qui appartiendroit la ville quand elle seroit reprise,

pris
que
ble,
com
méc
des
ce ,
tem
avo
ce p
avec
non
den
veu
cava
Fran
an se
ayan
Paix
& la
fort

prise, & enfin s'ils paroissoient
quelquefois d'accord ensemble,
ce n'estoit qu'en conspirant
comme ils faisoient par leur
méchante conduite à se forger
des fers. Cependant la France,
ne perdoit pas ainsi son
temps en discours inutiles elle
avoit entretenu correspondance
pendant la dernière guerre
avec Tekeli par le moïen d'un
nommé Bohan, qui estoit Ar-
dennois de nation, & que j'ay
veu autrefois Lieutenant de
cavallerie dans les troupes de
France. Il avoit esté ensuite
au service de la Pologne, mais
ayant esté reformé lors que la
Paix se fit entre cette nation
& la Porte, il alla chercher
fortune auprès du Tekeli, qui
prit

prit soin de l'avancer, par ce qu'outre qu'il estoit homme d'esprit, il avoit d'ailleurs beaucoup de disposition à devenir bon officier. Il estoit venu en France il y avoit trois, ou quatre ans, avoit entretenu les Ministres, & lié correspondance avec eux; si bien qu'estant sollicité d'exécuter la parole qu'il leur avoit donnée il fit en sorte de les contenter. En effet Tekeli promit de faire diversion du costé de Hongrie, & pour qu'il eût moyen d'y attirer les Turcs, on luy fournit beaucoup d'argent, & on luy en fit esperer beaucoup davantage, s'il pouvoit exécuter ce qu'il promettoit.

Cette affaire à esté si publique

que
ter,
struit
mon
Fran
mag
du S
le Ro
à Te
long
la,
n'eû
Con
auro
mar
à la
dire
nie
trait
feiro

que qu'on n'en sçaueroit douter, pour peu qu'on soit instruit de ce qui se fait dans le monde. Les lettres passoiēt de France en Allemagne, d'Allemagne à Bohan par le moyen du Secretaire de l'Envoye que le Roy y tenoit, & de Bohan à Tekeli. Le Secretaire à este long-temps en prison pour cela, & peut-estre que si le Roy n'eût pas fait arrêter celuy du Comte de Mansfeld, il n'en auroit pas esté quitte à si bon marché. Mais il le fit mettre à la Bastille & luy ayant fait dire par Monsieur de la Reine qu'on luy feiroit le mesme traitement, que l'Empereur feiroit à l'autre, cela l'obligea de

ce
me
au-
nir
en
ua-
Mi-
nce
sol-
u'il
or-
ffet
er-
&
tti-
rnit
luy
an-
r ce
bli-
que

de dépêcher promptement un courrier à Vienne pour en donner avis. L'Empereur arrêta donc le cours de la justice, & aima mieux pardonner à un coupable que de faire perir un innocent. Cependant pour ne pas paroître insensible à cette injure, il ne fit relâcher son prisonnier qu'à Brisac, où pour plus grande infamie il fut amené sur une charette, les fers aux pieds, & aux mains, soubz bonne garde. On croyoit que la France irritée de ce traitement, en pourroit bien faire autant au Secrétaire de Monsieur de Mansfeld, mais soit qu'elle rentrât en elle-mesme, ou qu'elle eût peur de violer le droit des gens, en quoy
je

je
for
tir
rep
per
l'on
auj

avo
Pri
all
cy
per
vo
me
dro
est
avi
du
la
co

je dois avouer qu'elle est fort religieuse, elle le fit sortir de la Bastille fans user de reprefailles, & mesme luy permit de rester à Paris, où l'on m'a dit qu'il estoit encore aujourd'huy.

Tout ce grand bruit qu'on avoit fait incontinent après la Prise de Strasbourg s'en estant allé en fumée, comme j'ay dit cy devant la France à qui l'appetit croissoit à mesure quelle voioit dequoy ronger, commença encore en vertu de son droit de dépendance, qu'elle estendoit à proportion de son avidité à demander une partie du Liége, & mesme la moitié de la Ville capitale. Cependant comme c'est un país qui est
Fron-

Frontiere de l'Allemagne, & des Pais-bas, & que pour les desseins qu'elle avoit sur l'un & sur l'autre il luy estoit expedient de n'y point trouver de resistance, elle en avoit fait abbattre pendant la derniere guerre toutes les Forteresses, & demanteler toutes les murailles. Elle y possedoit déjà le Château de Dinan, en vertu d'un article du Traitté de Nimegue, par lequel les Espagnols s'estoient obligés de luy en procurer la proprieté de Monsieur de Cologne Prince, & Evesque de Liége, à qu'il appartenoit, & de faire ratifier la chose par la Diette de l'Empire, sinon de luy donner Charlemont. Les Espaguols
n'a-

n'a
de
te
tof
sou
brâ
les
dro
vou
fen
que
obl
les
Ch
fui
té.
toû
euf
arr
la
de l

n'avoient pû porter Monsieur de Cologne, à démembler cette place de son Païs, ou plus-toft le Roy avoit empêché sous main qu'il ne la dèmembrât, pour avoir pretexte de les tourmenter, quand il voudroit. La Diette de l'Empire ne vouloit point d'ailleurs consentir à cette alienation, si bien que la France voiant tous ces obstacles, pressoit tous les jours les Espagnols de luy remettre Charlemont entre les mains suivant les conditions du traité. Les Espagnols reculoient toûjours en arriere comme s'ils eussent preveu ce qui en devoit arriver. Mais enfin voiant que la France, qui sçavoit profiter de la mesintelligence, qui estoit

E entre

entre les uns & les autres, les menaçoit d'entrer en Flandres, s'ils n'exécutoient leurs promesses, ils luy rendirent Charlemont, qui est assurément une des meilleures places que la France ait aujourd'huy, quoy qu'elle en ait beaucoup de bonnes. Quand elle fut Maistresse de Charlemont, elle ne parla plus alors de rendre Dinan, & bloqua ainsi Namur par la Meuse, tellement, que quand elle voudra elle empêchera d'y rien venir par la riviere. Car estant Maistresse, comme on peut dire qu'elle l'est, de tout le País de Liège, je ne sache plus par où Namur pourra recevoir du secours, si ce n'est du costé de terre. Les Espagnols

gno
dre
mit
au c
à di
gno
trait
qu'e
obli
Com
teno
T
du R
faire
de dé
dit e
place
pres.
qu'el
qu'el
fession

gnols eurent beau se plaindre de ce procedé, elle ne s'en mit pas autrement en peine, au contraire elle fut la premiere à dire que c'estoient les Espagnols, qui n'exécutoient pas le traité de Nimegue, puis qu'elle n'avoit pû encore les obliger à luy remettre la Comte d'Alost qui luy appartenoit.

Tous les Electeurs voisins du Rhin, eurent aussi des affaires avec elle pour ce droit de dépendance, & elle pretendit engloutir par là toutes les places qui luy estoient propres. Mais quand elle avoit ce qu'elle demandoit, ou plustost qu'elle s'en estoit mise en possession elle-mesme, elle faisoit

comme fait le feu, qui apres avoir consumé tout ce qui est proche, s'estend insensiblement aux endroits les plus éloignez. Ainsi apres s'estre emparée d'un nombre infini de Païs, elle porta ses desseins sur les Capitales des électeurs. En effet elle commença à dire que l'endroit où estoient basties les écuries de l'Electeur de Treves, luy appartenoit avec le Païs de Hame, qui est le Païs ou croissent les bons vins du Rhin. Ses pretensions sur la ville de Cologne, & sur celle de Mayence ne se bornerent pas à si peu de chose, elle soutint que comme ces deux villes s'estoient beaucoup accrues par succession de temps, tout



tout
puis
voit
avoir
Qu'a
moli
à ses
ceux
sons
avan
ce.

Au
tes ce
faire
ent c
roit à
des R
eût d
jamai
renve
& co

tout ce qui avoit esté basti depuis quatre ou cinq siecles, avoit esté basti sur ce qui luy avoit esté cédé par la Paix: Qu'ainsi ou on le devoit démolir, & restreindre la ville à ses anciennes limites, ou que ceux à qui estoient ces maisons devoient relever dores en avant de la couronne de France.

Au reste le Roy en faisant toutes ces choses ne pouvoit mieux faire voir combien se trompoient ceux qui disoient qu'il aspireroit à faire élire son Fils Roy des Romains. Car bien loin qu'il eût dessein de le faire parvenir jamais à l'Empire, il pretendoit renverser l'empire entierement, & commençoit par les Electeurs

reurs, afin qu'il n'y eût plus d'Empereur à l'avenir.

L'Empereur, les Princes de l'Empire, les Espagnols, & enfin tous les fideles allies ne voyoient que trop où tendoient tous ces desseins. Mais enfin le destin de l'Europe estoit, que pendant qu'ils perdoient des années entieres à deliberer sur des bagatelles, la France la soumît, & luy preparât des chaisnes, dont il n'y a que ceux qui les portent qui en savent le poids. Car enfin ses anciens sujets & ceux-mesme qui prodiguent tous les jours jusques à la derniere goutte de leur sang, pour luy aider à parvenir à ses intentions, n'en sont pas mieux trait-

trait
pour
la se
faut
gés
trao
ayem
elle
elle l
une
ils se
ler à
penfo
pour
un qu
be,
grand
elle s
biens
peup
soula

traittés que les autres. Et pour commencer par ceux qui la servent dans ses armées, il faut sçavoir qu'ils sont obligés d'y faire une dépense extraordinaire jusques à ce qu'ils ayent tout mangé, puis quand elle fait qu'ils n'ont plus rien, elle leur fait, s'il faut ainsi dire, une querelle d'Allemand, & ils se trouvent contraints d'aller à l'Hospital, pour recompense de leurs services. C'est pourquoy elle en a fait bastir un qui à la verité est fort superbe, mais qui ne luy couste pas grand'chose à entretenir. Car elle s'est emparée de certains biens, que la devotion des peuples avoit affectés, pour le soulagement des pauvres lé-

104 *La Conduite de la France,*
preux, & les à convertis à cet
usage. Mais comme ils ne font
pas suffisans pour son entretien,
ou du moins qu'elle le fait ac-
croire, elle retient encore une
certaine somme sur la folde
tant des Officiers, que des Sol-
dats, & leur fait ainsi payer
leurs places d'avance, ce que
chacun souffre assez volon-
tiers parce qu'il fait bien qu'il
sera obligé un jour d'y aller
mourir. A l'égard de ceux qui
ne sont pas dans le service, leur
fortune n'en est gueres meil-
leure. Car quoy qu'ils ne soient
pas obligés à tant de despense
que les autres, on les succe peu
à peu, & on ne les laisse jamais
en repos, qu'on ne leur ait succé
jusques à la dernière goutte de
leur

leur
ait
Paix
nué
peut
Roy
que
que
du.
Fran
ces,
couc
augm
core
par
fides
en aj
supp
gens
qui n
de ch

leur sang. En effet, quoy qu'il y ait déjà du temps qu'on à la Paix, on n'a rien encore diminué des subsides, si bien qu'on peut dire qu'il n'y a que le Roy seul qui ait gagné quelque chose à faire la guerre, & que tous les autres y ont perdu. Car outre qu'il a joint la Franche Comté à ses Provinces, avec quantité d'autres couquestes, qui ont beaucoup augmenté son revenu, il l'a encore grossi extraordinairement par quantité de nouveaux subsides, & il est plustost prêt d'y en ajoûter d'autres, que de les supprimer. Cependant si les gens qui le servent, & ceux qui ne le servent pas, ont tant de choses à souffrir, il se trou-

ve encore une autre forte de personnes dans l'Estat, qui sont bien plus à plaindre. Je veux parler des gens de la Religion Reformée, à l'endroit de qui il n'y a forte de violence qu'on n'exerce. Car quoy qu'on ne les fasse pas mourir par la main d'un boureau: comme on les fait mourir tous les jours à petit feu, on peut dire que leur mort n'en est que plus cruelle, pour en estre plus longue. Ils n'ont jamais cependant donné que des marques de leur fidelité, & quoy que Henri quatre estant parvenu à la Couronne les eût abandonnez, ils ne songerent pas neanmoins à l'abandonner, ce qui auroit entierement perdu ses
 affai-

affa
 ten
 Ed
 que
 l'Es
 pau
 ban
 gra
 mo
 voir
 ne
 ligie
 I
 que
 dan
 dan
 que
 s'il
 test
 pou
 Rep

affaires. Ils ont vescu quelque temps en repos sous la foy des Edits, mais il estoit bien juste que celuy qui troubloit toute l'Europe, troublât encore de pauvres malheureux, qui estant bannis des honneurs, & des grandes charges, ont du moins la consolation de sçavoir, que tout leur malheur ne provient que de leur Religion.

Parmi tant de malheureux que la France faisoit ainsi, soit dans les Pais étrangers, ou dans le Royaume, il n'y avoit que le seul Prince d'Orange, s'il faut ainsi dire, qui luy tint teste. Il n'avoit qu'autant de pouvoir, que luy en donnoit la Republique de Hollande, mais

comme son cœur estoit incomparablement plus grand, que sa fortune, il ne cessoit de remontrer aux uns qu'il falloit perir plustost, que de se soumettre à une Puissance si dangereuse, & aux autres la necessité qu'il y avoit de prendre les armes contre elle. Il s'estoit retranché de beaucoup de choses pour pouvoir amasser quelque argent, dont il faisoit subsister les Officiers de mérite que l'Estat avoit reformés à la Paix, afin que la necessité ne les obligéât point à aller chercher parti ailleurs, & qu'il les pût retrouver quand il en auroit besoin. La France qui sçavoit qu'elle avoit en luy un ennemi plus redoutable qu'en beau-

beau
resse
trait
ne p
Prin
tuée
Avis
tout
pred
toit
lon,
ne v
d'au
non
enco
fit de
Prin
voir
plain
en ce
ne s'e

beaucoup d'autres, voulut qu'il ressentir en sa personne des traits de son ressentiment, pour ne pas dire de son injustice. Sa Principauté d'Orange, est située entre le Languedoc, & Avignon, il en avoit jouï en toute Souveraineté, luy & ses predecesseurs, depuis qu'elle estoit passée de la maison de Châlon, dans la sienne. Mais le Roy ne voulant point qu'il y eût d'autre Souverain que luy non seulement en France, mais encore dans toute l'Europe, la fit démanteler, & Monsieur le Prince d'Orange n'en peut avoir aucune raison, quelque plainte qu'il en fit faire au Roy en ce temps-la. Mais le Roy ne s'en tint pas là encore à son égard,

égard, car voulant de repoüiller entièrement de cette Souveraineté, il fit intervenir Madame de Nemours, qui en vertu de certaines pretensions ridicules, & Chimeriques le fit assigner au grand Conseil, où faute de se presenter la Principauté d'Orange, luy a esté adjudgée. Personne non plus que moy ne se peut imaginer sur qu'el fondement c'est arrest peut estre intervenu. Car si c'est en vertu d'une pretendüe substitution de la maison de Châlon, à laquelle on veüille dire que les predecesseurs de Monsieur le Prince d'Orange n'ayent pas satisfait, outre qu'il est aisé de prouver le contraire, il est vraysemblable de dire

dire
me
fier
jour
que
du
veüe
suffi
ce p
fible
ce d
ses
plus
Mai
n'en
Nem
rest
depu
le P
Mr.
mon

dire que quand mesme Madame de Nemours pourroit justifier son droit, il seroit toujours trop tard d'y revenir, puisque par les loix du Royaume, du moins telles que je les ay veuës dans une coûtume, il suffit de trente ans de jouissance pour acquérir un droit paisible, & que Monsieur le Prince d'Orange, j'entenps luy & ses predecesseurs en ont joui plus de cent cinquante ans. Mais que cela soit ou non, cela n'empêche pas que Madame de Nemours, n'ait obtenu cet arrest qu'on a pour tant revoqué depuis. Cependant Monsieur le Prince d'Orange a envoyé Mr. Hemsius à Paris, pour remonstrier au Roy l'injustice qu'on

qu'on luy faisoit. M^{rs}. les Estats d'ailleurs ont bien voulu luy faire recommander cette affaire par leur Ambassadeur; mais tout cela a esté inutile jusques icy, & quoy qu'il y ait bien-tost six mois que M^r. Hemsius y travaille, on ne voit pas qu'il ait encore rien avancé. Mais passons à d'autres choses, aussi bien tout cela n'est rien, en comparaisou de ce que j'ay à dire.

Le Roy de Pologne avoit tousjours esté ami de la France. C'estoit elle qui l'avoit élevé sur le trosne, qui luy envoyoit de temps en temps des presens en signe d'amitié, qui luy avoit donné son ordre, & du seul enfin de qui elle disoit
du

du
Ce
fon
ave
imp
me
icy
que
j'en
plu
gen
voy
pas
avo
gue
ce,
fide
lieu
fa
ne
lici

du bien dans toute l'Europe. Cependant voyons sur quel fondement elle s'est brouillée avec luy, & à qui l'on en doit imputer la faute. Certainement j'ay peine à découvrir icy ce qu'il faut néanmoins que je découvre, car puisque j'en suis venu si avant il n'y a plus moyen de reculer. L'Argent que la France avoit envoyé à Tekeli, ne luy avoit pas esté envoyé inutilement. Il avoit engagé les Turcs à faire la guerre à l'Empereur, & la France, qui estoit avertie de tout fidelement, & en temps & lieu, & qui d'ailleurs preferoit sa Politique à toutes choses, ne fit point de difficulté de solliciter alors le Roy de Pologne,

gue, d'entrer de son côté dans le Païs de l'Empereur. Comme le droit de bien seance estoit un droit attirant pour elle, & auquel elle n'avoit pas coûtume de resister, elle crut qui il en seroit de mesme du Roy de Pologne, & luy proposa la conqueste de la Silesie, où il ne devoit pas apparemment trouver grande resistance, dès le moment, que les Turcs seroient descendus en Hongrie. Le Roy de Pologne, qui est un Prince éclairé, & qui n'a que faire de personne pour luy enseigner ses interêts, ne jugea pas à propos, & pour son honneur, & pour celuy de sa couronne de se servir de cet avis. Il accepta au contraire le Traitté d'Al-
liance

lian
 faif
 fe
 l'un
 con
 I
 tost
 Pol
 un
 avo
 irre
 Ma
 fado
 esto
 trig
 pou
 ples
 fori
 Pen
 avo
 il a

liance que l'Empereur luy faisoit proposer, par lequel ils se promirent reciproquement l'un à l'autre de s'entrefecourir contre le Turc.

La France ne sceut pas plus-tost ce qu'avoit fait le Roy de Pologne, qu'elle changea en un moment l'amitié qu'elle avoit pour luy, en une haine, irreconciliable. Elle manda au Marquis de Vitri son Ambassadeur en cette Cour-là, qui estoit homme d'esprit, & d'intrigue, de tout mettre en usage pour le brouiller avec ses peuples. Et Morstein grand Tresorier de Pologne, qui estoit Pensionnaire de France, où il avoit pensée de s'establir, & où il avoit déjà acheté de grandes

des

des terres le seconda dans ce beau dessein. Déjà ils avoient l'un & l'autre pratiqué quelques Senateurs malcontens, qui ne parloient pas moins que d'obliger le Roy de Pologne, à abdiquer le Royaume. Déjà mesme ils jettoient les yeux sur une personne pour remplir le Trône, quand le bonheur voulut que le Roy intercepta une lettre de Morstein écrite en chiffre. Il l'envoya querir aussitost, & luy ayant demandé ce que signifioit cette lettre, comme il vit qu'il ne vouloit pas convenir de la verité, il luy dit de luy donner le Chiffre. Morstein répondit que sa Femme l'avoit, ce qui obligea le Roy de l'envoyer querir.

Com-

Co
qu'
l'av
qu'
&
d'a
tou
gar
écl
dir
to
ba
est
da
ai
la
at
qu
le
fo
ce

Comme elle fut venuë, & qu'elle vit à qu'el sujet le Roy, l'avoit mandée, elle luy dit qu'elle avoit Brusle le Chiffre; & le Roy n'en pouvant tirer d'autre raison, les fit mettre tous deux sous bonne, & seure garde, jusques à ce qu'il se fut éclairci plus amplement. Je ne diray rien d'avantage la-dessus tout le monde sçait, que l'Am-
bassadeur de France, ayant esté convaincu d'avoir trempé dans la chose, un Sénateur qui aimoit son Roy & son País, eut la hardiesse de dire en pleine assemblée en parlant de luy, que pour de moindres attentats les Turcs avoient quelque-
fois fait donner jusques à deux cent coups de Baston à l'Am-
bassa.

bassadeur de France, & qu'il estoit d'avis qu'on en donnât quatre cens à M^r. de Vitry. Le Roy de Pologne, qui est un Prince sage, & grand Politique ne voulut pas qu'il en dit d'avantage, de peur que la chaleur où il estoit ne luy en fit trop dire. Il empêcha mesme que son avis ne fut mis dans les registres publics, se contentant de faire connoistre à Monsieur de Vitry, qu'il avoit outre le caractere d'Ambassadeur. Monsieur de Vitry n'a pas demeuré longtemps depuis en Pologne, & s'il va jamais en Ambassade ailleurs, je ne doute point que les Princes auprès de qui il sera, ne l'observent exactement.

J'ay

J'ay dit cy-devant quelques circonstances du blocus de Luxembourg, mais comme insensiblement je me suis engagé à parler d'autres matieres, il n'est pas hors de propos, que je rapporte icy quel en fut le succès, quoy que pour faire les choses, dans l'ordre j'eusse peut-estre mieux fait d'en parler auparavant. La conqueste de Strasbourg, & l'achat de Casal, avoient étrangement alarmé comme j'ay déjà dit l'Empereur, & les Espagnols. Ils avoient sollicité mais inutilement, tous les Princes voisins à faire quelques efforts pour les ravoir. Mais comme les uns estoient foibles de toutes manieres, & les autres gagnés

gnés par la France, ils avoient renvoyé toutes choses à la Diette de Francfort, où l'on passoit des mois entiers à examiner un passeport, & quatre ou cinq autres mois à décider si l'on y parleroit Latin, Allemand, ou François; tellement que bien loin qu'on pût esperer quelque foulagement par ce moyen, nos maux n'en faisoient que devenir plus incurables. Toutes ces longueurs faisant donc desesperer à l'Empereur & à l'Espagnol, de pouvoit réussir par le moyen de la Diette, ils firent marcher leurs troupes de concert vers Strasbourg & Casal, que le Roy de France commençoit à faire fortifier, & qui estoient presque

tout

tout
avoit
ficati
nouv

L'
gnols
tat,

prise.

qui e

bli d

deux

ne ma

& qu

quelo

dans

blocc

avoir

tes à

Ce

toit l

neur

tout ouverts parce qu'on y avoit abbatu les vieilles fortifications, pour y en faire de nouvelles.

L'Empereur & les Espagnols n'estoient gueres en Estat, de former aucune entreprise. Mais le Roy de France, qui estoit nouvellement establi dans la conquête de ces deux places, s'imaginant qu'ils ne marcheroient pas sans dessein, & que peut-estre ils avoient quelque secrette intelligence dans ces places, fit leuer le blocus de Luxembourg, pour avoir des troupes toutes prestes à leur opposer.

Cependant comme il estoit bien aise de se faire honneur de cette action, il en-

F voya

voya querir le Marquis de Fuentes Ambassadeur d'Espagne, & luy dit que sur l'avis qu'il avoit eu que les Turcs alloient descendre en Hongrie, il avoit bien voulu faire retirer ses troupes de devant Luxembourg, afin que le Roy d'Espagne pût secourir l'Empereur. Le Marquis de Fuentes qui sçavoit bien ce qu'il en devoit penser, ne laissa pas de remercier le Roy, comme d'une grande grace; mais s'en ouvrant confidemment à ses amis, il leur apprit ce qui estoit cause d'un si grand changement, ce que sçavoient déjà toutes les personnes, qui avoient un peu d'intrigue dans le monde.

En effet s'il m'est permis de

rai-

raiso
con
l'art
pou
Car
eût
tes in
t'il
d'ac
quoy
avec
ces in
quoy
& du
tant
Princ
parti
tes c
l'Em
doit
bien

raisonner là-dessus, qui ne reconnoist pas avec moy que l'artifice estoit trop grossier, pour surprendre d'habiles gens. Car s'il estoit vray que le Roy eût de si bonnes, & de si saintes intentions, pourquoy les a-t'il dementies depuis par tant d'actions contraires? pourquoy entretenoit il commerce avec Tekeli? pourquoy toutes ces intrigues en Pologne? pourquoy l'alliance du Danemark & du Brandebourg? pourquoy tant de sollicitations auprès des Princes, pour les attirer à son parti? & enfin, pourquoy toutes ces menaces à la Diète de l'Empire, si on ne luy accordoit ses pretensions? Je sçai bien ce qu'on me répondra là-

dessus. Je sçay dis-je qu'on n'aura garde de convenir, ni de ce qui regarde Tekeli, ni de ce qui regarde le Roy de Pologne, & qu'a l'égard du reste on me dira, qu'il estoit de la politique d'un Roy sçavant en l'art de regner de se faire des alliances, qui servent quelquefois non pas pour porter la guerre chez ses voisins, mais pour empêcher que les voisins ne la portent chez foy. Je sçai dis-je, que l'on peut abuser les ignorans en desavoüant l'un, & en donnant quelque couleur à l'autre. Mais je voudrois sçavoir, ce qu'on me répondra à ce que je vais dire. Le Roy de France vouloit bien lever le blocus de Luxembourg, un an
avant

avan
fent
quan
toien
faire
tenir
il a
dres
gnol
des,
la S
les
faire
pou
en ja
t'il,
con
doit
tient
est
fait,
not

avant que les Turcs se jettassent en Hongrie, cependant quand il a veu qu'ils s'y j'ettoient veritablement, il a fait faire un camp en Alsace, pour tenir l'Empereur en allarme, il a fait faire un camp en Flandres, pour obliger les Espagnols à se tenir sur leurs gardes, il a fait faire un camp sur la Saare, pour faire trembler les Electeurs, & enfin il a fait faire un camp sur la Saonne, pour tenir le reste de l'Europe en jalousie. Il veut, témoigner t'il, devenir moins ravissant en consideration du malheur qui doit affliger bien-tost la Chrétienté, & quand il voit qu'elle est affligée réellement & de fait, il tonne, menace, fait dire,

à la Diette par son Ambassa-
 deur qu'il ne donne plus qu'un
 certain delai, pour luy accor-
 der ses injustes pretensions,
 sinon qu'il verra à se faire rai-
 son par les armes. Et pour
 joindre l'effet aux paroles, il
 se presente armé sur la fron-
 tiere tout prest à englouttir
 tout d'un coup plusieurs Pro-
 vinces. Il ne fait pas la guerre
 veritablement, mais il fait au-
 tant de mal que s'il la faisoit:
 car il empêche que les Princes,
 qui l'apprehendent bien autant
 que le Turc, ne disposent de
 leurs troupes en faveur de
 l'Empereur. L'Empereur mes-
 me est obligé de laisser les sien-
 nes à la garde du Rhin, pendant
 que les infideles entrent dans
 son

son
 ses
 hon
 ses
 gne
 deva
 tum
 M
 qu'a
 don
 je t
 le d
 vite
 raiso
 raiso
 Fini
 qui
 nuy
 sons
 s'il
 ficti

son Païs, ravagent le cœur de ses Etats, emmenent cent mille hommes en esclavage, brûlent ses maisons, desolent la campagne, & enfin mettent le siège devant Vienne, où il avoit coutume de faire sa résidence.

Mais je ne m'apperçois pas qu'après avoir voulu tantost donner des leçons aux autres, je tombe insensiblement dans le deffaut que j'avertissois d'éviter. Je m'amuse à vouloir raisonner, comme si chacun ne raisonnera pas bien luy-mesme. Finissons donc un entretien, qui aussi-bien pourroit estre ennuyeux à la fin, & connoissons par d'autres endroits, s'il est yray que ce soit une fiction, ou une verité, quand

on dit que le Roy de France aspire à la Monarchie universelle; ou plustost connoissons qu'il usurpe déjà tous les droits des Souverains, comme si véritablement il estoit déjà Souverain de tout le monde. Voyons aussi ce qu'il fait par ses intrigues dans toutes les Cours de l'Europe, non pas que je veuille dire que la Politique, soit deffendue entre les Princes, mais pour faire connoistre qu'elles sont ses intentions. Chacun sçait ce qu'il a fait dire, il y a peu de temps à la Republique de Gennes, avec qui il ne cherche qu'un pretexte à se brouiller. Il luy a fait dire, dis-je, qu'elle eût à ne pas mettre ses galleres en mer, craignant

gnar
sent
qu'
te d
guer
dire
land
deux
voy
vais
leme
voir
y fa
ne
libr
libe
sang
ces,
& il
Roy
de l

gnant qu'elles ne se joignissent à celles d'Espagne, sinon qu'il prendroit cela pour un acte d'hostilité, & déclareroit la guerre à la Republique. Il a fait dire la mesme chose aux Hollandois depuis un mois ou deux, sur le dessein qu'ils avoyent d'envoyer de nouveaux vaisseaux au Roy de Suede; tellement que luy qui n'a rien à voir sur ces deux Republiques, y fait déjà le Souverain. Il ne veut pas que des Estats libres, & qui ont acheté leur liberté aux dépens de leur sang puissent faire des alliances, & secourir leurs alliés, & il veut bien, luy qui se dit Roy Tres-Chrétien, & fils aîné de l'Eglise, faire alliance avec

l'ennemi mortel des chrétiens. Mais voyons comment il traite ceux qui abandonnent son parti, & ceux mesmes qui ont la lacheté de le fuivre. Voyons aussi les differens efforts qu'il fait jouer pour venir à bout de ses desseins. Que ne dit-il point de Monsieur le Duc de Bavieres, pour avoir quitté ses interets, & embrassé si genereusement ceux de l'Empereur? Que ne fait il point à Liége, où il entretient la desobeïssance des peuples envers leur Souverain, afin que le Souverain n'en pouvant estre le maistre, ne fasse avec le secours des autres Princes, une barriere de cette ville, pour luy empêcher l'entrée des

des
fait-
l'on
uns
la gu
que l
& to
ne f
bour
se vo
bles,
la lib
ne fa
des
où d
tout
qui n
le R
lent,
ment
ne fai

des autres Estats ? Que ne fait-il point dans Cologne, où l'on voit les habitans ligués les uns contre les autres, & se faire la guerre à outrance, pendant que l'ennemi est à leurs portes, & tout prest à les devorer ? Que ne fait-il point dans Hambourg, & dans Lubek, où il se voit des brigues toutes visibles, pour conspirer la ruine de la liberté, & de la patrie ? Que ne fait-il point dans la Cour des Princes de Lunebourg, où des refugiés de France ont tout credit, mais des refugiés qui ne laissent pas d'aller dans le Royaume quand ils veulent, & de s'entretenir secretement, avec les Ministres ? Que ne fait-il pas enfin dans la Cour

F 6. mes-

mesme de l'Empereur, où il nourrit de la jalousie entre les principaux de l'estat, où il penetre jusques dans le cabinet par le moyen de ses libéralités, & où enfin il ne se prend pas une resolution, qu'il n'en soit averti en mesme temps. Quelqu'un pourra dire, que je ne parle de toutes ces choses que par conjecture, mais je luy en laisseray penser tout ce qu'il voudra après ce que j'ay à luy répondre.

Après la déroute du Maréchal de Crequi auprès de Treves, la France demeueroit ouverte aux vainqueurs. Il n'y avoit plus de troupes à leur opposer, & ils pouvoient s'ils eussent voulu porter la terreur
de

de leurs armes, jusques bien
avant dans le Pais. Tous les
François l'apprehendoient, &
retiroient déjà tout ce qu'ils
avoient de meilleur dans les
villes, quand Monsieur de Lou-
vois dit à une personne que
j'ay connuë particulièrement
pendant que j'ay esté en Fran-
ce, & à qui je l'ay ouy dire,
que les ennemis ne feroient
plus rien de la compagnie, &
qu'ils alloient se retirer. Or je
demande si c'estoit-là ce qu'on
devoit croire vraisemblable-
ment en l'Etat qu'estoient les
choses, & s'il ne falloit pas
avoir des qualités surnaturel-
les, ou du moins des révela-
tions, pour croire tout le con-
traire de ce que tous les au-
tres

tres croyoient. Mais de quoy, comme a fort bien dit un certain homme de l'antiquité, n'est point capable celuy qui se laisse aller au desir d'avoir des richesses. En effet n'est ce pas par là que les Suisses se sont laissés brider par la forteresse de Hunninghen, & ont vendu leur liberté & leur País. Un Conseiller eut beau remonstrer en pleine assemblée r'interest qu'avoit l'Estat de s'opposer de bonne heure à une Puissance, qui devoroit déjà toute l'Europe par son ambition, les Pensionnaires de France luy fermerent la bouche, & il en fallut passer par ce qu'il plaisoit à ceux, qui avoient le plus de credit dans
la

la R
par
ren
Fra
che
voic
cou
par
cho
dan
par
ran
Car
ne f
ave
fon
de
c'ef
cho
reta
Mai

la Republique. Ce fut encore par là que ces peuples souffrirent sans s'y opposer, que la France s'emparât de la Franche Comté, par où ils pouvoient esperer un prompt secours de leurs voisins. Je ne parle point de tant d'autres choses qui sont arrivées, pendant ces dernières guerres, cela paroîtroit peut-estre trop suranné, & peut-estre trop trivial. Car enfin il n'y a personne qui ne sçache, que ce ne soit la clef avec laquelle les François se font ouvert les portes de tant de villes. On sçait encore que c'est par là qu'ils ont fait échouer tant d'entreprises, & retardé le siège de Philisbourg. Mais j'en aurois trop à dire si
je

je voulois rapporter combien leur argent leur a esté utile, & nous a apporté de dommage.

Cependant je ne puis m'empêcher de rapporter une chose, qui s'est passée depuis peu en Danemark, & qui fait voir qu'elle ne le prodigue pas néanmoins si facilement qu'on s'imagine. Le Danemark s'estoit rendu tributaire comme j'ay dit du Royaume de France, ou pour mieux dire prenoit de l'argent de luy, pour ne faire que ses volontés. Or ayant pris fantasie à M^r. Colbert, qui avoit l'administration des Finances en cette cour-là, de voir si le Roy de Danemark ne seroit point d'humeur à
soul-

fout
pen
bass
mar
de
foin
trang
rece
mes
nem
miss
surp
proc
poin
mais
Roy
aupr
da
Env
de l
sentir

souffrir, qu'on luy diminuât sa pension, il en fit écrire à l'Ambassadeur de France en Danemark, par Monsieur Colbert de Croissi son frere, qui a le soin de toutes les affaires étrangères. L'Ambassadeur ayant receu ces ordres fut trouver en mesme temps le Roy de Danemark, & luy exposa sa commission. Le Roy de Danemark, surpris au dernier point de ce procedé, luy dit qu'il n'avoit point de réponse à luy faire, mais qu'il la feroit sçavoir au Roy, par l'Envoyé quil avoit auprès de luy. En effet il manda en mesme temps à son Envoyé d'en parler au Roy, & de luy en témoigner son ressentiment. Le Roy dit à l'Envoyé

voyé

voyé de Danemark, qu'il ne sçavoit dequoy il luy vouloit parler, que l'Ambassadeur avoit agi sans son ordre, qu'il n'entendoit point rien augmenter n'y diminuer au Traité qu'il avoit fait avec le Roy son Maître, & qu'il revoqueroit son Ambassadeur, pour luy apprendre une autrefois à ne rien faire de son chef. Ainsi le pauvre Ambassadeur fut sacrifié, & de mesme que les Espagnols avoient desavoüé le Gouverneur de Luxembourg, comme j'ay rapporté cy-devant: ainsi le Roy desavoüa son Ambassadeur, pour se conserver l'amitié du Roy de Danemark.

Il reste maintenant à examiner pourquoy la France ayant
tant

rant
tant
fins
pren
de co
don
que
rassé
L
avoit
sur c
mais
pas e
fet q
treve
& l'
l'ann
qu'e
rien
voit
qui i

rant de forces, & sçachant tant de division entre ses voisins, à esté si long-temps sans prendre les armes. A l'égard de cela, la raison en est facile à donner, & je ne crois pas que je m'y trouve fort embarrassé.

L'Alliance secrette qu'elle avoit avec les Turcs, estoit sur quoy elle s'assuroit le plus, mais cette alliance ne devoit pas encore produire sitost l'effet qu'elle en attendoit, car la treve qui estoit entre la Porte & l'Empire ne finissoit qu'en l'année 1682. & elle vouloit qu'elle fut finie devant que de rien entreprendre. Elle ne sçavoit au vray si les Turcs avec qui il y avoit peu de fonde-
ment

ment à faire sur leur parole, declareroient veritablement la guerre à l'Empereur, ou s'ils accepteroient les conditions de paix, que l'Empereur leur faisoit proposer fort avantageuses. Elle faisoit d'ailleurs travailler à un nombre infini de places, & comme il falloit beaucoup de temps, pour achever ces travaux, & que la Politique ne vouloit pas qu'elle commençât la guerre, avant que de les voir en leur perfection, on pouvoit dire qu'elle n'avoit encore perdu jusques-là aucune occasion favorable, & qu'au contraire elle eût manqué de prudence, si elle en eût usé autrement. Et de fait, ce qui fait voir que son dessein estoit de

met-

met
des
fero
aussi
esto
Roy
de
à la
il a
des
la S
fron
çois
log
tou
vell
fent
Ho
le p
Tur
& à

mettre ses troupes en cāpaigne
dés le moment que les Turcs
feroient agir les leurs, s'est qu'
aussi-tost qu'elle eut avis qu'ils
estoyent entrés en Hongrie, la
Roy partit au mesme temps
de Versailles, pour se rendre
à la teste de son armée. Déjà
il avoit fait un détachement
des troupes, qui estoient sur
la Saone, pour marcher sur la
frontiere; déjà tous les Fran-
çois publioient le siége de Co-
logne, ou de Philisbourg, quand
tout à coup une grande nou-
velle fit changer au Roy de
sentiment. Il apprit que les
Hongrois avoient abandonné
le passage du Raab, & que les
Turcs, sans s'arrêter à Raab,
& à Commore, comme il pre-
ten-

tendoit qu'ils dussent s'arre-
 ter, s'avancoient avec des for-
 ces innombrables vers Vienne,
 où ils avoient resolu de plan-
 ter le siége. Au reste le Roy,
 vouloit bien que les Turcs fis-
 sent diversion, mais il eût esté
 fasché qu'ils se fussent rendus
 Maîtres de l'Empire, qu'il re-
 gardoit déjà comme son patri-
 moine. Il s'estoit attendu qu'ils
 assiégeroient Raab, & Com-
 more, qui estoient des places
 fortes, & par art, & par na-
 ture, & qu'ils y consumeroient
 bien du temps, & des peines,
 devant que d'en venir à bout. Il
 prétendoit pendant ce temps-
 là faire ses affaires, & obliger
 les Electeurs qui se verroient
 ainsi environnés d'ennemis si
 redou-

redo
 tout
 roit
 force
 Prin
 au d
 ger à
 retir
 seins
 ce,
 ayan
 de d
 assié
 de p
 En e
 vant
 re,
 posse
 seule
 avoi
 tifié

redoutables, de s'accorder à tout ce qu'il voudroit. Il esperoit en fuite, après avoir renforcé ses troupes de celles des Princes de l'Empire, marcher au devant du Turc, & l'obliger à donner bataille, ou à se retirer chez luy. Tous ces desseins estoient d'un grand Prince, & plein d'ambition. Mais ayant appris, comme je viens de dire, que les Turcs avoient assiégé Vienne, il fut obligé de prendre d'autres mesures. En effet, il ne voyoit plus d'avantage à entrer dans l'Empire, dont un autre se mettoit en possession par la prise d'une seule ville. Car comme il n'y avoit que celle-là qui fut fortifiée, il pouvoit bien y jeter de

de son costé la désolation & l'effroy, mais non pas s'y établir. Il aima donc mieux voir de loin ce qui arriveroit du siége de Vienne, & faire agir cependant ses émissaires qui ne cessoient de représenter à tous les Princes de l'Empire, que l'Empereur estoit un Prince foible, & qui estoit plus propre à passer sa vie dans un Cloistre, qu'à gouverner des peuples. Que l'Empire estoit chancelant, & mesme prêt à tomber sous sa conduite. Qu'il avoit besoin deormais d'un Prince ferme & vigoureux, & qui joignît à mille bonnes qualités celle de sçavoir conduire une Armée. Que si les Turcs prenoient Vienne, comme

me i
hend
d'eux
ruine
en de
d'app
leque
s'ils v
le Dan
comm
puis f
luy au
né co
verro
de fac
les tre
déjà à
tre p
courir
droit
qu'il

me ils devoient tous apprehender, il n'y en avoit pas un d'eux, qui ne fut menacé d'une ruine entiere. Que le seul moyen de se mettre à couvert estoit d'appeller le Roy à leur secours, lequel y accourroit bien-tost s'ils vouloient élire Monsieur le Dauphin Roy des Romains, comme il les en sollicitoit depuis si long-temps. Qu'ils ne luy auroient pas plustost donné ce contentement, qu'ils verroient bien-tost changer de face à tout l'Empire. Que les troupes du Roy estoient déjà à leurs portes, pour estre plus promptes à les secourir. Et qu'enfin il rendroit l'Empire aussi florissant,

qu'il l'avoit jamais esté du

G

temps

temps des plus grands Empe-
reurs.

Le Prince Guillaume de
Fustemberg Evesque de Stras-
bourg, qui s'estoit dévouïé en-
tierement à la France, à qui
il tâchoit de livrer son Pais de-
puis un bon nombre d'années,
estoit de ceux qui tâchoient le
plus fortement d'insinuer ces
sortes de choses. Mais la haine
qu'on avoit pour tous les Fran-
çois estoit si forte, & si gene-
rale dans tout l'Empire, que
bien loin de vouloir les ap-
peller à son secours, il auroit
plustostost appelé les Turcs.
En effet les Turcs ne tour-
mentent personne pour la
Religion, laissent à chacun
la liberté de conscience, gar-
dent

den
une
qu'
leur
autr
d'ai
fuës
on
non
tisar
imp
fur
la n
pose
que
voit
les g
mini
tout
voye
les g

dent leur foy quand ils l'ont
une fois donnée, & pourveu
qu'on leur paye le tribut, qu'on
leur a promis ils n'exigent rien
autre chose. On ne voit point
d'ailleurs parmi eux ces sang-
suës du sang du peuple dont
on voit en France un si grand
nombre, sous le nom de par-
tisans. On ne voit point qu'ils
imposent de nouveaux tributs
sur toutes choses, ou quand
la nécessité les oblige d'en im-
poser, ils les suppriment dès
que la nécessité cesse. On ne
voit point qu'ils maltraitent
les gens de guerre ny que les
ministres les menacent en
toutes rencontres de les en-
voyer en prison. Au contraire
les gens de guerre sont en gran-

de consideration parmi eux, & un brave homme y est toujours distingué. En un mot on avoit oüy dire, tant de choses dans l'Empire de la domination Françoise qu'on estoit resolu à toute extremité plustost que de s'y soumettre.

Ce fut donc en vain que tous ces bons François publierent tout ce que je viens de dire; si bien que le Roy de France voyant qu'il perdoit son temps de ce costé-là, resolut de l'employer ailleurs utilement, pendant que l'occasion luy estoit favorable. Il avoit tousjours ses prétensions sur Alost, il fit marcher ses troupes du costé de de Flandres, nomma de nouveaux Officiers Generaux, ce qu'il

qu'
fair
gue
à en
lors
xec
tira
fem
mei
eût
esté
mal
S
dang
clou
loir
cins
ture
me j
veni
saigr

qu'il n'a jamais coustume de faire, qu'a la veille de la guerre, & enfin se prepara à entrer dans le Pais. Mais lors qu'il estoit sur le point d'executer son dessein, Dieu retira de ce monde la Reine sa femme, qui estoit une des meilleures Princesses qu'il y eût sur la terre, après n'avoir esté que deux ou trois jours malade.

Son mal ne paroissoit point dangereux, & ce n'estoit qu'un clou qui commençoit à vouloir suppurer. Mais les medecins au lieu de laisser agir la nature, qui estoit preste, comme je viens de dire, à jeter le venin en dehors, l'ayant fait saigner par ignorance contre

le sentiment neanmoins de Monsieur Fagon, qui estoit son premier medecin, le clou r'entra en dedans, & infecta le coeur, quand il vint à crever. D'abord qu'on vit que la Reyne estoit en danger, on en avertit le Roy qui se rendit dans sa chambre, & qui témoigna en estre extremement touché. Il se jetta sur son lit les larmes aux yeux, & luy parla Espagnol, mais la Reyne avoit déjà les yeux tournés à la mort, si bien qu'elle rendit l'esprit entre ses bras, sans luy pouvoir respondre. On luy avoit fait prendre une heure, ou deux auparavant du vin émetique, mais elle n'avoit pas eu la force de le supporter, tellement

me
falu
sa c
le R
tre
Rey
jusq
la
plon
ce
esto
serv
me
plu
la R
ens
pulo
vec
men
ques
six c

ment, qu'au lieu de luy estre salutaire, il ne fit qu'avancer sa derniere heure. On arracha le Roy qui se desesperoit, d'entre ses bras, & on laissa la Reyne, dans son lit de parade jusques au l'endemain, qu'on la mit dans un cercueil de plomb, substituant à sa place une image de cire, qui estoit sa ressemblance qu'on servit pendant neuf jours, comme si elle eût esté vivante, ou plustost, comme si c'eust esté la Reyne mesme. On la porta ensuite à St. Denis, où est le sepulchre des Roys de France, avec une magnificence vraiment Royale. Car il y avoit jusques à seize mille flambeaux, six cent pauvres vestus de dueil,

outre les Officiers de sa maison, ceux des Princes, & Princesses du Sang Royal & quantité d'autres personnes de la premiere qualité, avec un nombre infini de carosses. On avoit porté son cœur au val de grace quelques jours auparavant, & on l'avoit mis dans le Chœur des religieuses à l'opposite de la Chapelle, où est le cœur de la Reyne-Merc.

Au reste il estoit arrivé une chose assés particuliere deux ou trois jours, devant que la Reyne mourût. Cette Princessesse qui estoit extremement attachée à sa Religion s'estant fait donner un Almanach, dans son lit pour voir quand arrivoit une certaine feste, à
la-

laq
vit
l'A
le
Pri
de
gre
de
Co
qu
reü
da
mic
esto
luy
poi
fai
dan
res
té
où

laquelle elle avoit devotion, vit que celuy qui avoit fait l'Almanach, predisoit dans le mois de juillet la fuite d'un Prince, & la mort d'une grande Dame, qui seroit fort regretée. Et comme le départ de Monsieur le Prince de Conti de la Cour, faisoit voir qu'il avoit parfaitement bien reüssi, elle se tourna vers Madame la Maréchalle d'Humieres Dame du Palais, qui estoit au chevet de son lit, & luy demanda si ce ne seroit point elle qui mourroit. Je fai cette particularité de Madame la Maréchalle d'Humieres mesme, & j'ay eu la curiosité depuis de voir l'Almanach, où j'ay veu qu'effectivement

ces.

ces deux choses se trouvent au pied de la lettre. Quoy qu'il en soit, l'affliction où estoit le Roy suspendit son voyage de Flandres, il s'en alla en mesme temps à Saint Clou, chez Monsieur le Duc d'Orleans son frere, & de là à Fontainebleau, où l'on tâche inutilement de le divertir. Car comme cet endroit-là, où la Reyne se plaisoit extrêmement, le fait ressouvenir à tous momens de cette Princesse, on voit que d'heure à autre les larmes luy en viennent aux yeux, & il n'y a que le temps qui la luy puisse faire oublier. Cependant on publie tousjours qu'il persevere dans ses grands desseins, ce que nous sçaurons bientôt, tost,

si nou
peu d
crois
cette
cher
lemen
l'Eur
ses an
Chrê
à lais
que n
ter.

C
au li
Ains
sçavo
soit
mani
jour
mou

si nous voulons nous donner un peu de patience. Mais moy je crois que Dieu ne luy a envoyé cette affliction, que pour le toucher, & que dans peu non seulement il laissera en Paix toute l'Europe, mais que joignant ses armes à celles des Princes Chrétiens il obligera le Turc à laisser l'Empire en paix, ce que nous devons tous souhaiter.

F I N.

Cet ouvrage a esté donné au libraire dés le 15. d'Acoust. Ainsy l'on verra que l'Auther sçavoit assés bien ce qui se passoit à l'égard d'Alost, dont le manifeste devoit estre mis au jour le samedi dont la Reyne mourut la veille, &c.

... la France ...
... nous donner ...
... de patience. Mais moy je
crois que Dieu ne luy a enuoyé
cette affliction, que pour le tou-
... dans son ...
... en Paix toute
... mais que joignant
les armes à celles des Princes
... l'obligent le Turc
... en ...
... tous ...

F. I. N.

Cet ouvrage a esté donné
... des ...
... quel ...
... bien ...
... dont le
... mis en
... la ...
... etc.

M

E

L

L

L

CH



~~Handwritten text~~
775596

ULB Halle 3
004 772 849



VD17

M.C.







KODAK Color Control Patches

© The Tiffen Company, 2000

Kodak

LICENSED PRODUCT

Blue Cyan Green Yellow Red Magenta White 3/Color Black